



PIZZORNO
ENVIRONNEMENT



Déclaration de performance extra-financière

**Accompagner la transition écologique
des territoires et de leurs habitants**

Table des matières

Éditorial

P. 04

Présentation de Pizzorno Environnement	5
Pizzorno Environnement en quelques chiffres	6

01

L'économie circulaire

P. 08

1.1 Présentation du modèle d'affaires	8
Pôle services	8
Pôle industries	9

02

Une stratégie RSE

P. 12

adressant nos enjeux matériels

2.1. Les enjeux RSE matériels pour Pizzorno Environnement	12
L'analyse de matérialité	12
Les résultats de l'analyse de matérialité de 2022	12
Catégorisation des enjeux pour l'exercice 2022	13
2.2. Les risques et opportunités associés	13
Présentation des risques & opportunités extra-financiers et des politiques et mesures de maîtrise	14
2.3. La stratégie RSE de PIZZORNO Environnement	18
Les axes et engagements de la Stratégie RSE	18
Le développement des activités du Groupe à Lille par le biais d'une société à mission	19
La contribution du Groupe aux Objectifs de Développement Durable	20

03

Créer ensemble de

P. 22

la valeur et des relations de confiance

3.1. Fournir des solutions innovantes et de proximité répondant aux exigences de nos clients et améliorant la qualité de vie	22
Veiller à la qualité, innover et se digitaliser pour mieux satisfaire les clients	22
Proposer des solutions qui améliorent la qualité des lieux de vie	24
Garantir la protection et gestions des données informatiques des clients	26
3.2. Agir de façon éthique et responsable	27
Une gouvernance transparente et pérenne	27
Garantir l'éthique et lutter contre la corruption	28
Démarche d'achats responsables	29
3.3. Dialoguer avec nos parties prenantes	30
L'approche de Pizzorno Environnement	30
Cartographie des parties prenantes et des modes de dialogue	31

04

Contribuer à la

P. 32

transition écologique tout en optimisant son empreinte environnementale

4.1. Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale	32
--	----

Accroître le potentiel de recyclage et la valorisation matière	33
Développer l'éco-citoyenneté et les modes de consommation responsables	38
Partenariats pour une écologie industrielle et territoriale	39
4.2. Gérer les activités dans le respect de l'environnement et préserver les ressources	40
Préserver l'environnement et gérer durablement les ressources	40
Prévenir les nuisances	43
Assurer la traçabilité des déchets	45
4.3. Atténuer et s'adapter au changement climatique	46
Activités éligibles au titre de la Taxinomie européenne	46
Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre	56
Adapter les offres et opérations du Groupe aux effets du changement climatique	62

05

Développer et protéger les collaborateurs et les territoires d'implantation

P. 63

5.1. Favoriser l'emploi et la cohésion sociale	63
Les effectifs et l'organisation du travail	63
La diversité et l'égalité professionnelle	64
Maintenir le dialogue et la cohésion sociale	66
5.2. Développer le capital humain	67
Attraction et fidélisation des talents	67
Formation et gestion des compétences des collaborateurs	68
5.3. Préserver la santé, le bien-être et la sécurité des collaborateurs	69
Renforcer la culture de sécurité au travail du Groupe	69
Améliorer le bien-être des collaborateurs	70
5.4. Contribuer au développement des territoires	72
L'inclusion sociale et l'insertion économique	72
Mécénat et partenariats associatifs	73

06

Indicateurs de performance et note méthodologique

P. 74

6.1. Note méthodologique	74
Les filiales du Groupe Pizzorno Environnement	74
Analyse de matérialité et des risques et opportunités principaux liés au développement durable de Pizzorno Environnement	74
Périmètre de reporting et vérification des informations extra-financières	75
6.2. Tableaux des indicateurs de performance extra-financière	76

07

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion groupe - exercice clos le 31 décembre 2022

P. 84

éditorial

Frédéric Devalle

Il y a près de 50 ans naissait le Groupe PIZZORNO. Bien avant la formalisation des enjeux environnementaux et la prise de conscience collective de l'urgence climatique, son fondateur Francis Pizzorno, nourrissait une ambition légitime et de bon sens : améliorer la qualité de vie des habitants tout en protégeant l'environnement.

Un demi-siècle plus tard, notre société est devenue un acteur reconnu de l'économie circulaire. Nous avons su faire évoluer notre modèle de création de valeur dans la gestion responsable des déchets en développant notamment la valorisation, l'utilisation de véhicules propres et la prévention. Nous faisons de la lutte contre le réchauffement climatique un enjeu prioritaire afin de réduire nos impacts et notre empreinte carbone. C'est fort de notre histoire et de nos compétences que nous avons défini notre raison d'être « Accompagner la transition écologique des territoires et de leurs habitants ».

2022 confirme l'excellente dynamique commerciale du Groupe avec une progression de 8.9 % de notre chiffre d'affaires à 226.9 M et des perspectives d'avenir bien orientées avec un carnet de commandes de 743 M.

Deux succès récents illustrent, à la fois, notre capacité à proposer des solutions innovantes et à accompagner les collectivités dans l'amélioration de leurs performances environnementales :

- Le marché de collecte des déchets ménagers de 61 communes de la Métropole Européenne de Lille. Ce contrat est historique à plusieurs titres, c'est le plus important de France de par sa taille (500 000 habitants) et son chiffre d'affaires sur un nouveau territoire d'implantation. Il inaugure également un nouveau mode de coopération avec les parties prenantes du territoire par la création d'une société à missions.

- Le contrat de performance de Valence Romans Agglomération pour lequel nous nous engageons à atteindre des objectifs d'amélioration quantitative et qualitative des déchets par la mise en place d'actions de prévention associant les différents acteurs locaux.

Cette année, PIZZORNO Environnement a accéléré son développement d'offres de services aux entreprises. La mise en place de nouvelles filières REP permet d'élargir notre gamme de prestations et répondre ainsi aux besoins des professionnels pour



une gestion efficace de leurs déchets. Le traitement et la valorisation des déchets d'activités économiques (DAE) contribuent au développement de l'économie circulaire dans une logique d'écologie industrielle territoriale.

C'est avec fierté que nous revendiquons notre caractère familial et les valeurs que nous partageons avec nos collaborateurs, garants de nos expertises et savoir-faire. C'est pourquoi, nous nous attachons à développer le capital-humain par la formation, l'inclusion et à favoriser l'emploi sur nos territoires d'implantation tout en renforçant la santé et la sécurité au travail.

Il y a maintenant 15 ans, nous adhérons au Global Compact des Nations Unies et à ses principes de développement durable. Depuis notre stratégie RSE concourons à l'atteinte des objectifs d'un développement équitable et soutenable.

Frédéric DEVALLE
Directeur Général

Présentation de Pizzorno Environnement

Pizzorno Environnement est une entreprise familiale indépendante fondée à Draguignan en 1974 par Francis Pizzorno. Le Groupe s'est développé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avant de s'implanter dans les métropoles de Paris, Lyon, Marseille, Nice ou encore Lille depuis 2022 et a pour ambition de renforcer son ancrage en France. Il est également présent au Maroc depuis 23 ans.

Porté par l'engagement de son fondateur en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des territoires, le Groupe traduit cet héritage dans sa raison d'être : « accompagner la transition écologique des territoires et de leurs habitants ». A travers l'ensemble de ses activités de propreté urbaine, de collecte, de prévention, de valorisation et de traitement des déchets, Pizzorno Environnement est un acteur du développement de l'économie circulaire notamment sur ses territoires d'implantation.

Pizzorno Environnement se développe autour de trois axes stratégiques alignés avec la stratégie RSE, qui participent à l'atteinte des objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte en France (LTECV) et la loi n° 2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire.



Axe 1

Innover pour favoriser la transition écologique des territoires et investir dans de nouvelles technologies toujours plus respectueuses de l'environnement et des Hommes



Axe 2

Rationaliser le portefeuille de clients, se recentrer sur ses activités en France et pérenniser son ancrage local à travers le renouvellement des contrats



Axe 3

Développer le capital humain par la formation et la transmission des savoirs.



Pizzorno Environnement en quelques chiffres

226,9
Millions

226,9 M d'euros de contrats dont 87% de clients publics et 13% de clients privés

6,6
millions

6,6 millions d'habitants desservis

935
Millions*

Carnet de commandes de 935 Me*



8

8 sites industriels
29 agences



1379 dont
23%

1379 véhicules dont 23% de véhicules faibles et très faibles émissions sur le territoire Français



2504

2 504 collaborateurs dont 8% éligibles « insertion »

*A fin mars 2023, incluant 51% de l'activité Zephyre, soit 106 M.Société détenue à hauteur de 51% par le Groupe, sans impact sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe et intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.



Faits marquants 2022

Janvier

- PIZZORNO Environnement et l'association CORAIL fêtent leurs 15 ans de partenariat dans le cadre de l'engagement en faveur de l'insertion professionnelle.
- PIZZORNO Environnement reconnu une nouvelle fois comme l'un des meilleurs employeurs de France du secteur environnement selon le magazine Capital en se classant second de sa catégorie.

Mars

- Remise d'un chèque de 10 000 aux responsables du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Draguignan en faveur des réfugiés d'Ukraine.
- Démarrage des activités pour des marchés de collecte des déchets ménagers de la métropole Aix-Marseille Provence, confirmant l'implantation du Groupe dans les Bouches-du-Rhône.
- Mise en avant lors de la Quinzaine du compost des activités du Groupe : depuis 3 ans sur la biopôle de Cabasse, PIZZORNO Environnement réceptionne les biodéchets issus des collectes des cantines scolaires et établissements militaires, des restaurants et gros producteurs afin d'en faire un compost parfaitement hygiénisé.

Mai

Installation de la première unité de déconditionnement des biodéchets sur l'écopôle Azur Valorisation à Pierrefeu-du-Var en utilisant la technologie du Flexidry qui permet une séparation optimale des bio déchets de leurs emballages en vue de leur transformation en soupe organique, elle-même valorisée par méthanisation.

Juin

Action collective de nettoyage des plages par des salariés de l'agence de Fréjus à l'occasion de la journée mondiale des Océans.

Juillet

Inauguration d'un marché de collecte des biodéchets sur le Territoire de l'Établissement Public Paris Est Marne et Bois auprès d'une centaine de cantines scolaires.

Août

Renouvellement des certifications ISO 9001, 14001 et 45001.

Octobre

Ouverture d'une nouvelle déchetterie professionnelle dans le Golfe de Saint-Tropez (DECHETRIPRO).

Lancement d'une campagne de lutte contre le harcèlement au travail. Organisation d'ateliers « La Fresque du Climat » auprès des collaborateurs et auprès du Comité de Direction.

Novembre

- Démarrage des activités de Deverra, filiale de Pizzorno Environnement, à Lille suite à l'obtention d'un contrat de collecte des déchets ménagers de 61 communes de la Métropole
- À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le Groupe Pizzorno a lancé une action de sensibilisation auprès de ses collaborateurs en partenariat avec le cabinet AKTISEA
- Pour la première fois, le Groupe figure dans le classement du magazine Le Point des entreprises les plus vertueuses en matière de RSE (7ème place des entreprises dans le domaine de l'environnement et 191ème place tous classement confondu).

Décembre

Signature d'un Accord d'entreprise sur la qualité de vie, le droit à la déconnexion et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



1. Un acteur de L'économie circulaire

Présentation du modèle d'affaires

L'offre commerciale de Pizzorno Environnement, destinée tant aux collectivités qu'aux entreprises, couvre l'ensemble des métiers du déchet : la prévention, la collecte, le nettoyage, la valorisation et le traitement.

Pôle services

Propreté

Garantir la propreté des lieux de vie

Collecte

Collecter les déchets ménagers et les matières valorisables

Transport

Organiser le transport des déchets et matières valorisables entre les exploitations et les centres de traitement et de valorisation

Assainissement

Proposer des services spécialisés d'assainissement et gestion des déchets liquides

Prévention

Participer à l'évitement et au détournement de la production de déchets

Les thématiques liées à l'énergie et au climat sont au cœur de l'actualité réglementaire (Loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, loi « industrie verte », projet de loi relatif à « la programmation énergie climat ») ce qui entraîne des tendances de fond :

- Projection de la FNADE¹ d'une augmentation de la part de déchets valorisés ;
- Projection de la FNADE d'une diminution de la quantité de déchets par an et par habitant ;
- Augmentation de la production d'énergie à partir de déchets non recyclables et de la production de matières recyclées.

De plus, la création de nouvelles filières REP² (Responsabilité Elargie du Producteur) est prévue entre 2021 et 2025.

Le Groupe évolue donc dans un environnement réglementaire dont les exigences sont sans cesse renforcées du point de vue des opérations de prévention et de gestion des déchets ainsi que des contrats les encadrant. Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients le Groupe veille à adapter son offre de service. Il a ainsi créé un service axé sur la prévention des déchets et l'innovation sociale ainsi qu'une offre commerciale adaptée aux entreprises et aux particuliers, PEP'S (Pizzorno Environnement Professionnels Services).

Pizzorno Environnement est une entreprise multi-locale engagée dans le développement de l'économie de ses territoires d'implantation, notamment via la création et le maintien d'emplois non délocalisables, ainsi que dans sa démarche d'achats qui privilégie les fournisseurs locaux et régionaux. A travers son modèle d'affaires, le Groupe contribue au développement de l'économie circulaire, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Il se place en catalyseur de la transition écologique des territoires.

Pôle industrie

Centre de tri

Trier les matières réceptionnées pour les orienter vers les filières de recyclage

Centre de valorisation

Traiter les biodéchets pour produire un compost normé utilisé en agriculture locale

Unité de valorisation énergétique

Traiter les déchets ménagers pour produire de l'électricité et de la chaleur distribuée en réseau de chauffage

Installation de stockage de déchets ultimes non dangereux

Traiter les déchets ultimes non valorisables

¹ Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement

² Ces dernières vont concerner les produits suivants : emballages professionnels, produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment, jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin, huiles essentielles ou synthétiques, produits du tabac, gomme à mâcher, textiles sanitaires à usage unique, engins de pêche contenant du plastique.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Accompagner la transition écologique des territoires et de leurs habitants



NOS MISSIONS

- Proposer des services, des solutions de gestion des déchets qui concourent à l'amélioration d'un cadre de vie des citoyens.
- Déployer des solutions de valorisation qui participent au développement de l'économie circulaire.
- Contribuer à la réduction des déchets par la prévention et la sensibilisation.

Notre modèle de création de valeur

NOS RESSOURCES**

Diversité de nos collaborateurs

2 504 collaborateurs*

208 salariés éligibles "insertion"

89/100 index égalité Hommes / Femmes

Actifs industriels et équipement innovants



8 sites industriels* et **29** agences*



23% de véhicules à faible et très faible émission
1 379 véhicules*

Solidité Financière

186,6 M€ capitaux permanents*

226,9 M€ chiffre d'affaires*

Consommation responsable

Consommation d'eau

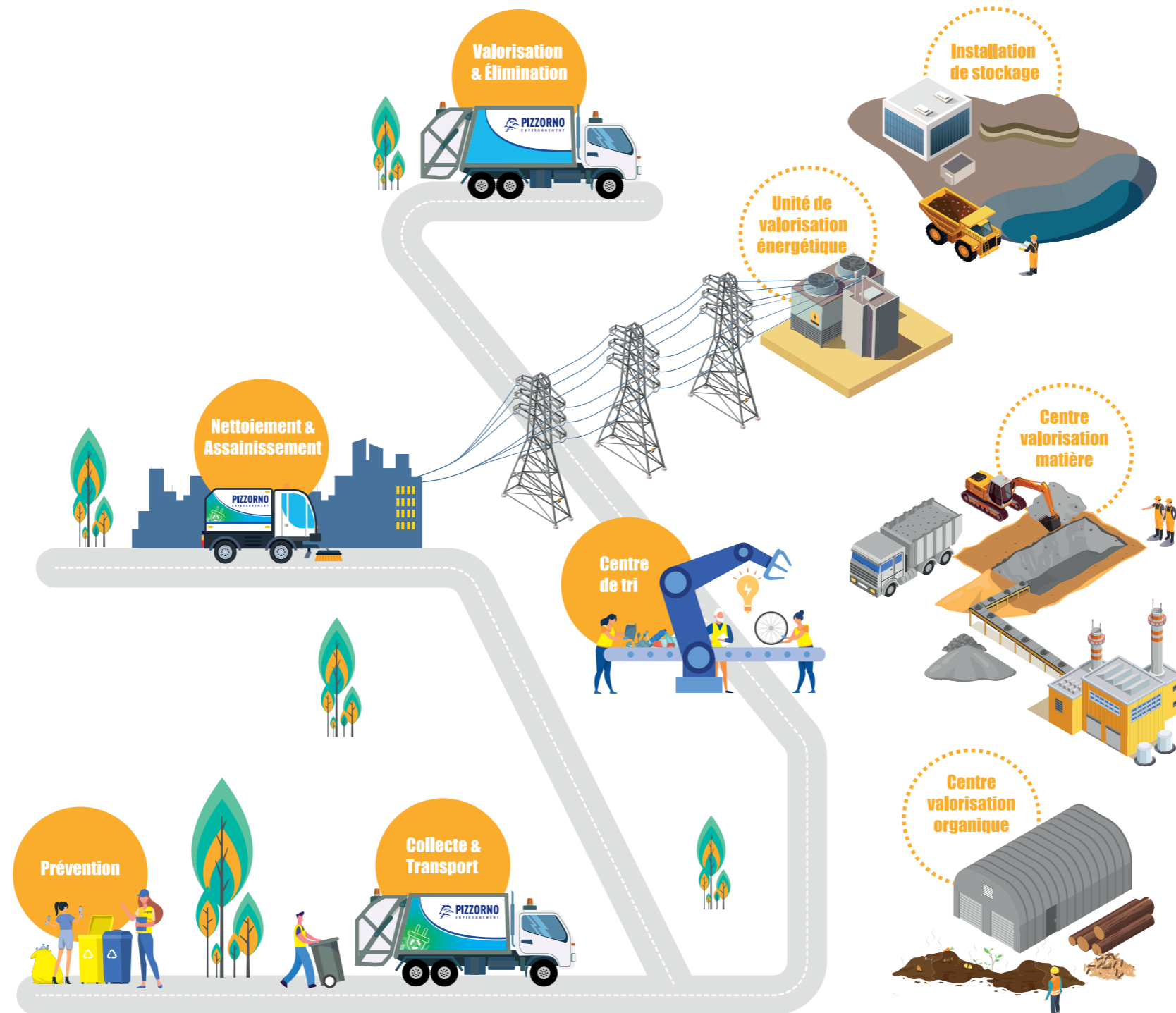
157 905 m³ dont **56 285 m³** d'eau recyclée, soit l'équivalent de **36%** de notre consommation d'eau totale

133 288 MWh*** dont **7%** d'énergie verte

Ecosystème de proximité

4 partenariats écologiques, industriels et territoriales

RESPONSABILITÉ - EXIGENCE - PROXIMITÉ - INNOVATION



CRÉATION DE VALEUR**

Clients et territoires

831 647 tonnes déchets collectés

825 115* tonnes déchets traités

6,6 M* d'habitants desservis
2 258 personnes sensibilisées à la prévention des déchets et au tri

120,6 M€ Masse salariale (intérim compris)
26 070 heures de formation dispensées dont **70%** dédiées à la sécurité
12,5 heures en moyenne de formation par collaborateur formé

48.33* Taux de fréquence
5,30* Taux de gravité

99,7% dépenses fournisseurs nationaux
56 partenariats, mécénats et sponsorings

Contribution à la transition écologique

Economie circulaire

377 285 T de déchets valorisés en matière ou énergie
120 492 MWh d'énergie produite

Climat
119 076 T équivalent CO₂ émises (scope 1 et 2)
11,5% CA des activités durables (taxonomie verte)

Contribution à l'évitement d'émissions : **86 282 T** équivalent Co₂

Protection des ressources naturelles

82% sites couverts par un plan de surveillance de la qualité des eaux

100% sites écologiquement sensibles couverts par une démarche de protection de la biodiversité

2. Une stratégie RSE adressant nos enjeux matériels

2.1 Les enjeux RSE matériels pour Pizzorno Environnement

L'analyse de matérialité

Afin de garantir une prise en compte pertinente des enjeux de durabilité, des risques et opportunités qui leur sont associés, ainsi que des attentes de ses parties prenantes, Pizzorno Environnement a réalisé une analyse de matérialité. Cet exercice permet au Groupe d'identifier les enjeux sur lesquels centrer sa communication et est également l'occasion d'évaluer la pertinence de sa stratégie RSE.

Les parties prenantes externes et internes ont été interrogées sur leur perception des principaux enjeux du Groupe. En 2022, un atelier regroupant les principales Directions du Groupe a permis de mettre à jour la cotation de l'importance des enjeux pour les parties prenantes internes. A partir de cette matrice, les risques et opportunités extra-financiers ont été définis. Pour plus de détail, voir 6.1 Note méthodologique.

Les résultats de l'analyse de matérialité de 2022



Catégorisation des enjeux pour l'exercice 2022

Enjeux prioritaires

- 20 - Santé et sécurité au travail
- 12 - Qualité du service et satisfaction clients
- 11 - Lutte contre la corruption et éthique des affaires
- 8 - Prévention des pollutions des eaux et des sols
- 10 - Traçabilité des déchets
- 26 - Prévention des nuisances et sécurité des services
- 2 - Contribution à l'économie circulaire
- 3 - Lutte contre le changement climatique
- 5 - Prévention de la pollution de l'air
- 13 - Dialogue avec les Parties Prenantes
- 7 - Gestion des espaces et protection de la biodiversité
- 21 - Formation et développement des compétences

Enjeux à suivre

- 1 - Optimisation de la consommation et efficacité énergétiques
- 25 - Développement socio-économique des territoires
- 17 - Gestion et protection des données et cyberattaques
- 18 - Promotion de la diversité et insertion des employés
- 15 - Innovation, Recherche et Développement
- 22 - Dialogue social
- 14 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement et achats responsables
- 16 - Digitalisation
- 4 - Adaptation au changement climatique
- 24 Attraction et rétention des talents
- 9 - Recyclage et utilisation responsable des ressources en eau
- 27 - Éducation et sensibilisation du grand public au tri, recyclage et à l'écoconsommation

Enjeux secondaires

- 28 - Ancrage territorial
- 6 - Gestion des déchets dangereux
- 23 - Egalité Hommes-Femmes
- 19 - Protection des Droits de l'Homme

2.2 Les risques et opportunités associés

Pour l'ensemble des enjeux identifiés comme prioritaires et à suivre, Pizzorno Environnement a identifié les risques et opportunités associés. Cet exercice a été réalisé en étroite collaboration avec les principales directions du Groupe. Une série de réunions de travail a permis de valider les risques et opportunités associés à chaque enjeu et d'identifier les politiques et principales mesures de maîtrise.

A l'aune des résultats de la matérialité et dans un souci de cohérence avec les axes de la stratégie RSE, les catégories de risques et opportunités ont été revues et

rationalisées comme suit :

- Gouvernance, éthique et parties prenantes
- Collaborateurs et territoires
- Climat et économie circulaire
- Capital naturel

Pour chacune de ces catégories, le tableau présente les enjeux matériels, les risques et opportunités, les politiques et mesures de maîtrise et signale les chapitres et sections à consulter pour obtenir plus de détails et consulter les indicateurs de performance extra-financière.



Gouvernance, éthiques et parties prenantes



Collaborateurs et territoires



Climat et économie circulaire



Capital naturel

Présentation des risques & opportunités extra-financiers et des politiques et mesures de maîtrise

Gouvernance, éthique et parties prenantes

Enjeux matériels ³	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Qualité du service et satisfaction clients	<p>Opportunités : Services innovants différenciant permettant l'amélioration de l'efficacité des services et le gain de parts de marché</p> <p>Risques : Dégradation de la relation client et perte de marché Atteinte à l'image de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition aux clients d'utiliser des énergies plus propres pour la majorité des nouveaux véhicules (motorisation électrique, bioGNV ou carburant B100) et d'offres mobilité douce pour la collecte - Émergence d'une filiale spécialisée de services aux particuliers et industriels - Mise en place d'un service prévention des déchets - Démarche de veille réglementaire, concurrentielle, technologique afin d'identifier des innovations pour les activités du Groupe - Politique Sécurité Qualité Environnement (SQE) - Système de management de la qualité ISO 9001 - Dispositif d'écoute et de relations avec les clients - Suivi du taux de renouvellement des contrats 	Chapitre 3 Section 3.1
Lutte contre la corruption et éthique des affaires	<p>Risques : Non-respect de l'éthique dans les activités et relations d'affaires et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies - Dispositif de conformité à la déontologie et à l'éthique des affaires - Procédure d'évaluation de l'intérêt et des risques dans le cadre des partenariats et sponsoring - Formation à la lutte contre la corruption 	Chapitre 3 Section 3.2
Dialogue avec les Parties prenantes	<p>Opportunités : Identification de Pizzorno Environnement comme un acteur engagé des territoires et contribuant à un meilleur cadre de vie</p> <p>Risques : Rupture du dialogue et non réponse aux attentes des parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de dialogue constructif et différencié avec l'ensemble des parties prenantes - Commissions de suivi de sites (stockage des déchets, valorisation énergétique) intégrant des associations de riverains - Participation à des réunions publiques, de quartiers et des salons - Contribution aux actions des fédérations professionnelles - Développement d'outils digitaux de communication avec les citoyens 	Chapitre 3 Section 3.3
Innovation, Recherche et Développement	<p>Opportunités : Proposer des solutions technologiques éprouvées répondant aux besoins des clients</p> <p>Risques : Obsolescence des actifs Obsolescence des investissements Dégradation de la relation client et perte de marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'une nouvelle offre basée sur l'innovation sociale et la modification des comportements des usagers - Veille réglementaire, technologique, concurrentielle - Investissements dans de nouvelles technologies 	Chapitre 3 Section 3.1
Digitalisation	<p>Opportunités : Solutions logicielles permettant l'amélioration de l'efficacité des services, la relation avec les usagers, la qualité des prestations et le gain de parts de marché</p> <p>Risques : Enjeu de transformation digitale de l'entreprise Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Digitalisation de l'offre de service (ex. suivi de la prestation, relevé d'anomalies, informations sur les services...) et déploiement d'applications améliorant la communication entre les collectivités et les citoyens - Ressources internes mobilisées sur des projets de transformation digitale 	Chapitre 3 Section 3.1
Gestion et protection des données et cyberattaques	<p>Risques : Atteintes potentielles à la sécurité des systèmes d'informations, cyber-attaques, pouvant se traduire par une violation de données voire une déstabilisation de l'activité de Pizzorno Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une politique de protection des données en conformité avec la RGPD avec nomination d'un DPO externe à Pizzorno Environnement - Mise en place des bonnes pratiques de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations (ANSSI) - Réalisation d'audits sécurité réguliers et mise en place de plan de reprise d'activité 	Chapitre 3 Section 3.1
Gestion de la chaîne d'approvisionnement et achats responsables	<p>Risques : Rupture dans la chaîne d'approvisionnement liées à des restriction d'accès aux ressources et/ou à la hausse du coût des matières premières. Atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement au sein de la chaîne d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies - Lettre d'engagement des prestataires externes - Diversification des fournisseurs par catégories d'achats pour mitiger les risques de rupture - Volonté de privilégier les fournisseurs locaux et régionaux - Mise en place de stocks 	Chapitre 3 Section 3.2

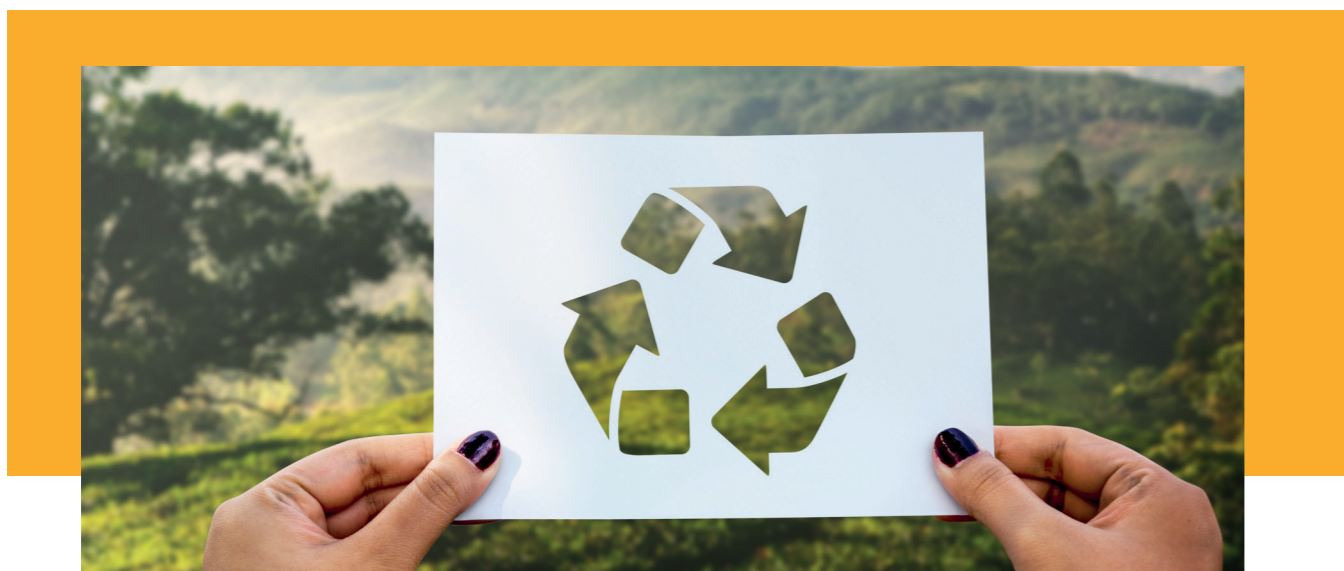
³ Les enjeux matériels correspondent aux enjeux prioritaires et aux enjeux à suivre

Collaborateurs et territoires

Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Santé et sécurité au travail	<p>Opportunités : Impact sur le niveau d'engagement des collaborateurs</p> <p>Risques : Atteintes à la santé et la sécurité liés aux accidents du travail ou aux risques psychosociaux et maladies professionnelles. Risque pour l'image de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'objectifs pour renforcer la culture santé et sécurité au travail, déclinés par agence et conditionnant des primes d'intéressement et des primes d'objectifs - Système de management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001 - Cartographie des risques santé et sécurité accompagnée de plans d'améliorations, piloté par le Groupe pour les risques communs et à l'échelle des agences pour les risques spécifiques - Formations sur le management de la sécurité - Signature systématique de plans de prévention avec les prestataires lors de l'accès aux sites - Négociation d'un accord sur la prévention des risques sociaux professionnels 	Chapitre 5 Section 5.3
Formation et développement des compétences	<p>Risques : Difficulté à trouver et retenir des collaborateurs qualifiés. Inadéquation des compétences aux besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion interne et externe des annonces, notamment sur les réseaux sociaux professionnels - Démarche Marque Employeur initiée - Plan de développement des compétences, revue annuelle des besoins de formation - Accompagnement des parcours des collaborateurs dans l'évolution des métiers, technologies, etc. - Accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) - Politique de rémunération et package social 	Chapitre 5 Section 5.2
Attraction et rétention des talents		<ul style="list-style-type: none"> - Procédure de recrutement - Code de bonne conduite en matière de recrutement diffusée à l'ensemble des managers, incluant un guide d'entretien et une liste de questions exempt de toute discrimination - Plan d'actions pour assurer l'égalité Homme-Femme en matière de recrutement, formation, rémunération équilibre vie professionnelle -vie personnelle, avec des objectifs de progression et des indicateurs de suivi de progrès - Accord NAO et accord sur l'amélioration des conditions de travail - Plan d'actions intégrant un volet sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap - Mise en place d'un module e-learning pour sensibiliser l'ensemble des managers sur le principe de non-discrimination et la diversité en entreprise - Campagne de communication sur les contrats aidés afin que les agences privilégient à compétences égales ces contrats - Mesure de l'index égalité Hommes-Femmes - Actions de sensibilisation au handicap 	Chapitre 5 Section 5.1
Promotion de la diversité et insertion des employés	<p>Risques : Non-respect des principes de diversité et d'insertion et occurrence de situations de discrimination. Risque pour l'image de l'entreprise. Risque juridique en cas de non-respect des réglementations sur ce sujet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de dialogue social - Responsables RH régionaux afin d'assurer le dialogue avec les collaborateurs - Formation pour le management de proximité - Partenariats (mécénat et sponsoring) associatifs et culturels - Ouverture et visite des sites à des parties prenantes externes (riverains, associations, élus locaux, etc.) - Volonté de privilégier les fournisseurs locaux et régionaux - Démarche d'insertion - Programmes d'alternance et de stage - Création d'emplois non-délocalisables 	Chapitre 5 Section 5.4
Dialogue social	<p>Risques : Rupture du dialogue et des mouvements sociaux</p>		Chapitre 5 Section 5.1
Développement socio-économique des territoires	<p>Opportunités : Contribution à l'économie locale en termes d'emploi, d'achats et de vie associative</p>		Chapitre 5 Section 5.4


Climat et économie circulaire

Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Contribution à l'économie circulaire	Opportunités : Développement des activités liées à l'économie circulaire. Contribution à l'écologie industrielle et territoriale Développement des activités liées à la prévention des déchets	- Système de veille réglementaire et évaluation du niveau de conformité - Participation à l'évitement et au détournement de la production de déchets - Mise en œuvre de moyens testés et robustes dans la collecte, la valorisation et le traitement des déchets afin de faciliter le geste de tri, accroître la captation et le recyclage des matières et réduire la part de déchets enfouis - Démarche économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) pour développer la collaboration avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) - Partenariats pour l'utilisation d'énergie verte et pour la valorisation de matières secondaires - Visite des sites de Pizzorno Environnement par des institutions académiques - Accompagnement des plans locaux de prévention des déchets ménagers afin de réduire la production des déchets et d'en améliorer la gestion - Proposition d'une nouvelle offre basée sur l'innovation sociale et la modification des comportements des usagers - Accompagnement des clients privés afin de réduire et améliorer la gestion de leurs déchets	Chapitre 4 Section 4.1
Éducation et sensibilisation du grand public et des collaborateurs au tri, recyclage et à l'éco-consommation	Risques : Renforcement des réglementations existantes ou nouvelles réglementations liées aux différentes activités (collecte, valorisation des déchets...) ou relatives à l'adaptation et atténuation du changement climatique (ex. zones à faibles émissions, zéro artificialisation nette...) pouvant entraîner des coûts de mise en conformité ou empêcher des projets	- Système de management environnemental ISO 14001 afin de maîtriser et réduire l'impact des activités sur l'environnement - Système de management de l'énergie ISO 50001 sur l'usine de Zéphire - Mobilité douce : intéressement lié à la réduction des consommations de carburant - Logiciel de suivi de la conduite en temps réel - Mesures visant à éviter la production des GES : • ISDND : couverture des sites en fin d'exploitation • Réduction des kilométrages parcourus grâce à des outils informatiques ou à l'up-sizing des véhicules • Réduction de l'usage d'énergies fossiles • Amélioration de l'efficacité énergétique des installations - Activités permettant de trier plus et de mieux valoriser les déchets - Plan de sobriété énergétique	Chapitre 4 Section 4.3
Lutte contre le changement climatique	Opportunités : Amélioration de l'efficacité opérationnelle, développement de la mobilité durable et évitement des émissions de GES. Contribution à l'évitement d'émissions de GES au travers de ses activités de prévention, de valorisation et de traitement des déchets.	- Existence de plans de continuité d'activités en lien avec les conditions climatiques, notamment en cas d'inondation ou de fortes précipitations ou en lien avec les arrêtés de restriction de consommation d'eau lors d'épisodes de sécheresses (activités de nettoyage, propreté urbaine...) - Procédures de gestion du risque incendie - Plans d'investissements pour adapter les installations	Chapitre 4 Section 4.3
Optimisation de la consommation et efficacité énergétique	Risques : Enjeu de réduction des émissions de GES dans la gestion des activités		
Adaptation au changement climatique	Risques : Dégradation des installations et interruption des services en lien avec les conditions climatiques		



Capital naturel

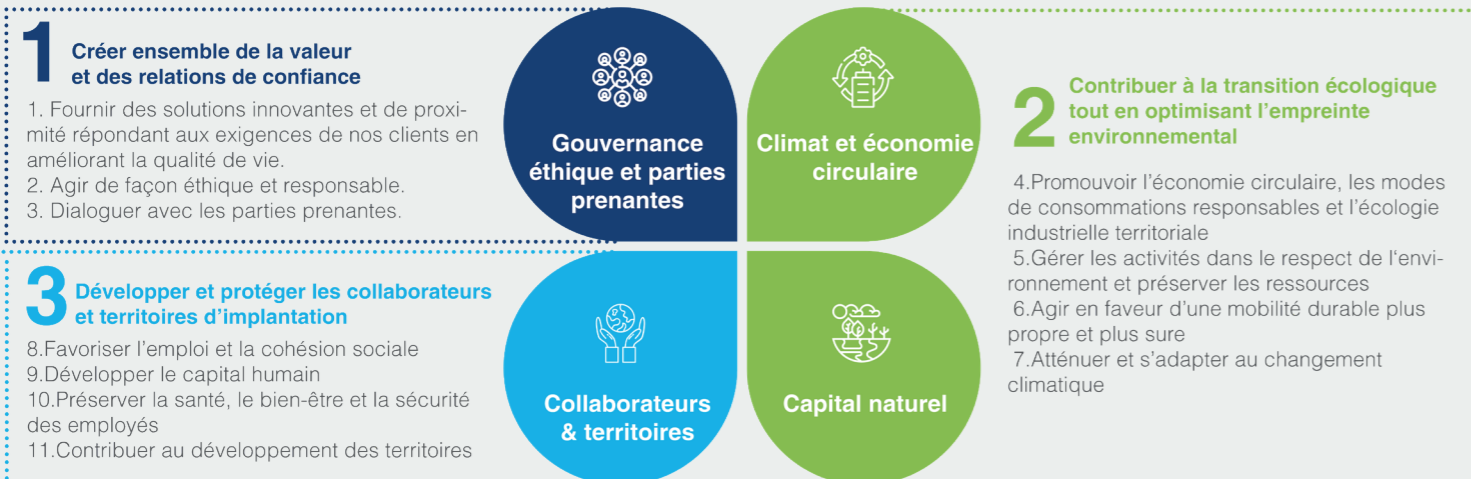
Enjeux matériels	Risques et opportunités associés pour Pizzorno Environnement	Politiques et principales mesures de maîtrise	Chapitre
Prévention des pollutions des eaux et des sols	Opportunités : Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de préservation des ressources Risques : Pollution des eaux et des sols et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement. Risque d'image et de difficultés à obtenir de futures autorisations d'exploitation	- Consignes d'exploitation axées sur la prévention de la pollution des eaux et des sols - Système de management environnemental ISO 14001 afin de maîtriser et réduire l'impact des activités sur l'environnement - Programmes de surveillance pour les agences et respect des prescriptions des arrêtés préfectoraux - Diagnostic de pollution du sol à chaque ouverture de nouvelle agence afin d'avoir un état initial - Investissement pour traiter les rejets atmosphériques et aqueux des installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	Chapitre 4 Section 4.2
Prévention de la pollution de l'air	Opportunités : Développement de la mobilité durable et émissions de polluants évités Risques : Pollution de l'air, impact sur la santé publique et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement	- Consignes d'exploitation axées sur la prévention de la pollution de l'air - Système de management environnemental ISO 14001 afin de maîtriser et réduire l'impact des activités sur l'environnement - Réduction des polluants via l'électrification de la flotte de véhicules légers et les camions GNV qui émettent moins de particules fines - Programmes de surveillance des rejets - Optimisation des réseaux biogaz et couverture des sites pour réduire les émissions de biogaz diffus - Amélioration de l'efficacité opérationnelle pour préserver la qualité de l'air	Chapitre 4 Section 4.2
Recyclage et utilisation responsable des ressources en eau	Risques : Difficultés d'accès aux ressources en eau compromettant la capacité du Groupe à exercer ses activités Opportunités : Contribution à l'action citoyenne de préservation de la ressource en eau	- Consignes d'exploitation axées sur l'utilisation de l'eau - Système de management environnemental ISO 14001 afin de maîtriser et réduire l'impact des activités sur les ressources en eau - Mesures mises en place afin de maximiser l'utilisation d'eau recyclée - Adaptation des modes de nettoyage pour limiter les consommations d'eau	Chapitre 4 Section 4.2
Prévention des nuisances et sécurité des services	Risques : Nuisances associées aux activités de Pizzorno Environnement. Accidents impliquant des véhicules de Pizzorno Environnement et des tiers.	- Consignes d'exploitation visant à assurer la sécurité des tiers - Système de management environnemental ISO 14001 afin de maîtriser et réduire l'impact des activités sur l'environnement - Mesures de prévention des nuisances : contre l'envol des poussières (via l'arrosage et le ramassage des envols sur et autour des sites), contre les nuisances liées aux goélands (via la présence d'un fauconnier sur l'ecopôle Azur Valorisation), contre les bruits et contre les odeurs - Suivi des réclamations et mises en place de mesures correctives - Mesures de prévention et d'actions correctives pour lutter contre les « points noirs » ⁴	Chapitre 4 Section 4.2 Chapitre 5 Section 5.3
Gestion des espaces et protection de la biodiversité	Opportunité : Développement de partenariats avec les parties prenantes locales pour préserver et développer la biodiversité. Risques : Atteintes et/ou pertes de biodiversité. Coûts de remédiation et de compensation. Perte d'autorisation d'exploiter. Dégradation de l'image de l'entreprise.	- Politique biodiversité intégrant 3 axes : • Assurer un suivi régulier de l'évolution de la biodiversité ; • Préserver la biodiversité des écosystèmes au travers de partenariat avec les parties prenantes locales ; • Mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité sur 100% des sites écologiquement sensibles du Groupe. - Application du principe « Éviter, Réduire, Compenser » sur l'ensemble des projets structurants des activités du traitement	Chapitre 4 Section 4.2
Traçabilité des déchets	Risques : Défaut de traçabilité des déchets et mise en cause de la responsabilité de Pizzorno Environnement. Risque d'image et de difficultés à obtenir de futures autorisations d'exploitations.	- Système de veille réglementaire et évaluation du niveau de conformité - Procédure d'informations préalables - Registres des déchets (solution logicielle) - Dématérialisation des bordereaux de suivi des déchets via Track-déchets (uniquement déchets dangereux) - Vérification de la conformité des exutoires	Chapitre 4 Section 4.2

⁴ Zones critiques en matière de sécurité routière au sein desquelles le Groupe met en place des mesures afin de limiter les situations dangereuses.

2.3. La stratégie RSE de PIZZORNO Environnement

Les axes et engagements de la Stratégie RSE

Les résultats de l'analyse de matérialité, l'identification des risques et opportunités associés ainsi que la rationalisation des catégories de risques et opportunités ont permis de restructurer la stratégie RSE de Pizzorno Environnement autour de 3 grandes ambitions et 11 engagements :



Pour la première fois en 2022, Pizzorno Environnement figure dans le classement du magazine Le Point qui valorise les entreprises les plus vertueuses en matière de RSE. Le Groupe se classe à la 7ème place des entreprises dans le domaine de l'environnement et à la 191ème place tous secteurs confondus.



Le développement des activités du Groupe à Lille par le biais d'une société à mission

En 2022, le Groupe a étendu son maillage territorial aux Hauts-de-France en remportant les prestations de collecte des déchets ménagers de 61 communes de la Métropole Européenne de Lille représentant plus de 500 000 habitants pour une durée de 7 ans. Le Groupe accompagne la métropole sur trois projets d'évolutions stratégiques :

- L'évolution des modes de collectes : biodéchets, verre, extension des consignes de tri ;
- Le déploiement d'un plan de prévention visant la réduction des déchets et l'amélioration de la qualité du tri ;
- La mise en œuvre de prestations associant innovations techniques, sociales et environnementales.

Le Groupe a par ailleurs fait le choix, en partenariat avec la métropole, de véhicules fonctionnant au GNV et bioGNV pour plus de la moitié d'entre eux, afin de réduire ses rejets atmosphériques.

La nouvelle agence bénéficiera de la création d'une équipe dédiée aux questions sociales et de gestion des compétences, composée notamment d'un médiateur du dialogue social et d'une assistante sociale. L'intégralité du personnel sous convention CCNAD (Convention Collective des Activités des Déchets) qui travaillait au sein du précédent opérateur a été conservée par Pizzorno Environnement.

Frédéric DEVALLE,
Directeur Général de
Pizzorno Environnement

« Frédéric Devalle, Directeur général, souligne : « Nous sommes très honorés de la confiance accordée par la Métropole européenne de Lille. Au-delà des traditionnelles missions de collecte, nous souhaitons participer à l'atteinte des objectifs sociétaux et environnementaux du territoire » et précise : « après les métropoles parisienne et lyonnaise, ce nouveau contrat marque une étape importante de notre croissance et de notre développement dans les Hauts de France ».

Afin d'affirmer les ambitions du Groupe en matières sociales et environnementales et de développer la coopération entre les acteurs du territoire, la structure dédiée, DEVERRA, s'est engagée à devenir une « société à mission »⁵. Cette démarche permettra de traduire localement les engagements inscrits dans la politique RSE de Pizzorno Environnement.

⁵ L'article 176 de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (loi Pacte) a introduit la qualité de société à mission. Il s'agit pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité

La contribution du Groupe aux Objectifs de Développement Durable

En 2015, les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030, le programme de développement durable à l'horizon 2030 qui mobilise l'ensemble des acteurs, Etats, entreprises et société civile. Au cœur de ce dernier se trouvent 17 Objectifs et 169 cibles (ou sous-objectifs) qui, sous peine d'être atteints, permettront la transition vers un modèle de développement durable.

Pizzorno ENVIRONNEMENT contribue à l'atteinte des ODD à deux échelles :

Dans le cadre de ses activités, par la mise en place de stratégies opérationnelles

Indirectement, en soutenant ses parties prenantes dans leurs initiatives

A son échelle, le Groupe contribue directement à l'atteinte des cibles des 5 ODD suivants :

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale



Cible 5 : d'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Le Groupe assure la collecte, la valorisation et le traitement des déchets. Il associe les acteurs de ses territoires pour développer une économie circulaire et

sensibiliser les citoyens

- 377 285 tonnes de déchets valorisés en matière ou énergie, soit 58% des déchets traités
- 2 258 citoyens sensibilisés depuis 2022



Cible 1 : renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Le Groupe met en œuvre une politique de réduction de ses émissions directes de GES et contribue à éviter des émissions de CO2 au travers de ses activités de recyclage, d'incinération et de compostage

- En 2022, le Groupe a contribué à éviter l'émission de 86 282 tonnes équivalent carbone



Cible 5 : prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

Le Groupe contribue à préserver les milieux naturels par le traitement des déchets produits et met en œuvre des politiques pour réduire l'impact de ses activités sur les eaux, les sols, et la biodiversité

- Préservation des eaux et des sols sur les sites de stockage par la mise en place de barrières active/passive des sols, le traitement de 194 595 m3 de lixiviats et la mise en place de plan de surveillance des rejets aqueux sur les sites sensibles.

- 100% des sites écologiquement sensibles sont couverts par la politique biodiversité du Groupe et sur lesquels sont menées des actions selon le principe « Eviter – Réduire – Compenser »
- Inventaire initial faune/flore sur l'ensemble des sites et suivi des évolutions du milieu naturel
- Préservation de 100ha de forêt sur le site de Cabasse

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation



Cible 6 : d'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

Le Groupe contribue à créer un environnement propre et durable en ville par la collecte et le traitement des déchets de 6,6 millions d'habitants citoyens en France et au Maroc, et par l'assainissement de leurs lieux de vie. En 2022, il a traité 825 115 tonnes de déchets dont 647 654 tonnes traités en France.

Le Groupe mène une politique de mobilité propre et durable pour limiter l'impact de ses activités sur la qualité de l'air. Il gère une flotte en France composé de 23% de véhicules électriques ou fonctionnant au GNV ou bio-GNV.



Cible 5 : d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

Le Groupe s'engage pour l'insertion professionnelle en son sein et contribue à la vitalité économique et sociale des territoires en créant notamment des emplois locaux

- 1 254 embauches en 2022
- 208 salariés avec un « profil éligible insertion »

3. Créer ensemble de la valeur et des relations de confiance

3.1 Fournir des solutions innovantes et de proximité répondant aux exigences de nos clients et améliorant la qualité de vie

Veiller à la qualité, innover et se digitaliser pour mieux satisfaire les clients

Pour Pizzorno Environnement, développer l'économie circulaire et accompagner la transition écologique passent par une offre de solutions de qualité, technologiquement éprouvées, à même de répondre aux besoins et attentes de ses clients. L'innovation et la digitalisation sont au service de l'amélioration de l'efficacité des services et permettent au Groupe de répondre aux exigences réglementaires applicables aux métiers du déchet.

Les politiques et la charte SQE

En accord avec ses valeurs d'exigence, d'innovation, de proximité, et de responsabilité, Pizzorno Environnement s'assure de la correcte mise en œuvre de ses politiques Sécurité, Qualité, Environnement (SQE) et du système de management associé. Ces politiques, déclinées pour les différentes agences et sites industriels, veillent à garantir la satisfaction des clients. Depuis 2017, le Groupe réaffirme ces principes d'organisation et ses engagements en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement, par la signature d'une charte SQE. En 2022, 12 coordinateurs SQE assurent la mise en œuvre opérationnelle de la charte sur les sites du Groupe.

Partie intégrante du management de la qualité, le Groupe met en place des dispositifs d'écoute et de relations avec ses clients. Le Groupe dispose d'un système d'enquêtes de satisfaction client matérialisé par un questionnaire de satisfaction adressé tous les deux ans aux clients. Ce questionnaire porte sur 3 critères : la relation commerciale, la qualité des prestations et du support administratif. Les plans d'actions intègrent les résultats de ces enquêtes pour améliorer la qualité de service et favoriser une collaboration de long-terme avec les clients.

En 2022, **87%** du chiffre d'affaires est couvert par une certification qualité ISO 9001. Le Groupe a par ailleurs bénéficié d'un taux de renouvellement des contrats de Services de **89%**, démontrant la confiance qui lui est portée par ses clients.

ISO
9001
QUALITE

La démarche d'innovation

En 2022, la Direction du Groupe a validé la création d'une cellule veille et innovation pilotée par le service RSE au sein de laquelle des représentants de chaque service partagent mensuellement leurs connaissances et les résultats de leurs recherches liées à l'innovation. Cette cellule a pour but de créer des synergies entre les services autour des projets d'innovation et de favoriser l'intelligence collective.

En cohérence avec sa volonté d'être un acteur de la transition écologique et de toujours mieux satisfaire ses clients, le Groupe a élargi ses missions historiques et poursuivi sa dynamique commerciale en se positionnant sur de nouveaux marchés, tels que la prévention des déchets et les services aux entreprises et particuliers.



Les services de collecte, de tri et de valorisation des déchets d'activités économiques (DAE) sont un axe important de développement pour le Groupe et ont donné lieu au lancement de l'offre commerciale PEP's, pour Pizzorno Environnement Professionnels Services.



Cette offre s'adresse aux entreprises, quelles que soient leurs tailles et secteurs d'activités, ainsi qu'aux particuliers. Elle leur propose une large gamme de prestations sur mesure, de la collecte à la valorisation des déchets en passant par la location de bennes, le nettoyage et l'assainissement. Le réseau d'agences du Groupe garantit quant à lui proximité et réactivité, deux éléments clés pour assurer la satisfaction des clients.

Dans la même ligne de services, la filiale de Pizzorno Environnement Propolys a ouvert en 2022 une déchetterie à destination des professionnels du Golfe de Saint-Tropez « DECHETRI PRO ». Près d'une dizaine de flux différents de déchets secs y sont acceptés afin de répondre à l'objectif de valorisation des déchets d'activités économiques. Ce nouveau site destiné aux artisans, commerçants et industriels a bénéficié d'un investissement de plus d'un million d'euros afin d'offrir une plus grande flexibilité aux professionnels de la communauté de commune du golfe de Saint-Tropez, notamment au niveau des horaires d'ouverture, répondant ainsi au besoin local de traitement des déchets des professionnels. Cette installation, classée pour la protection de l'environnement (ICPE), garantit les conditions d'accueil, de stockage et de valorisation des déchets réceptionnés ainsi que la maîtrise des nuisances.

Afin de répondre à l'enjeu de prévention des déchets, le Groupe s'appuie sur une approche basée sur l'innovation sociale et la modification des comportements des usagers. Une doctorante a dans ce cadre rejoint le Groupe en 2022 par le biais d'un contrat Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche) et effectuera des recherches sur l'enjeu de la prévention des déchets. Pizzorno Environnement considère la sensibilisation des acteurs comme un levier clé pour réduire la quantité de déchets produits et préserver les matières premières épuisables.

En 2022, le Groupe a remporté l'un des quatre « marchés sur performances » dans le cadre d'une démarche expérimentale de l'ADEME. Ainsi, dès 2023, Pizzorno Environnement travaillera avec l'agglomération Valence Romans afin de l'accompagner dans la réduction des tonnages de déchets produits. Sa rémunération est assujettie à l'atteinte des objectifs de réduction des quantités de déchets.

Pour optimiser les solutions existantes et en proposer de nouvelles, Pizzorno Environnement réalise des activités de veille réglementaire, technologique et concurrentielle régulières. Le Groupe investit également dans de nouvelles technologies pour rester à la pointe, par exemple en acquérant des véhicules à faibles émissions (GNV, BioGNV et électricité).

En avril 2022, le Groupe a également installé sa première unité de déconditionnement des biodéchets sur l'Ecopôle Azur Valorisation de Pierrefeu-du-Var (voir section 4.1 Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale).



L'enjeu de la digitalisation

Au quotidien, Pizzorno Environnement fait appel aux technologies digitales pour optimiser son activité en géoguidant les chauffeurs afin de rendre les circuits de collecte efficaces ou encore en suivant en direct les prestations afin de relever les anomalies.

Au sein de l'entreprise, une réflexion globale a débuté en 2022 afin de définir un plan stratégique sur le développement de nouveaux projets digitaux. Plusieurs ressources internes sont mobilisées sur ces projets de transformation digitale et des formations régulières sont également réalisées auprès des utilisateurs des solutions de digitalisation déployées par le Groupe.

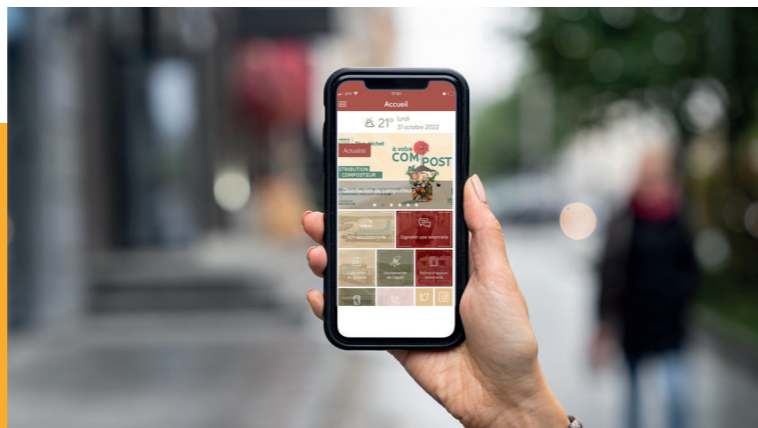
A titre d'exemple, l'obtention du marché de la collecte des déchets ménagers de 61 communes de la Métropole de Lille en 2022 a permis de déployer de nouvelles offres digitales. Ce service prévoit notamment la mise en place d'un ERP qui permet à la Métropole et au Groupe d'avoir une vision en temps réel sur les tournées de collecte planifiées et les tournées réalisées. Ces données sont utilisées dans des rapports qui visent à identifier les leviers d'optimisation. Ce dispositif permet également de faciliter la communication entre les équipes et de renforcer la sécurité.

De plus, deux outils ont été mis en place :

- Une application permettant aux riverains de signaler un incident (comme par exemple un dépôt sauvage) afin que les équipes sur le terrain puissent intervenir immédiatement ;
- Une application à destination des collaborateurs du Groupe afin qu'ils puissent signaler les anomalies identifiées lors de leurs tournées (comme par exemple une rue fermée ou un bac cassé). Ces signalements permettent de mettre en place des mesures d'adaptation efficaces rapidement.

Le Groupe intègre également le digital dans son offre en proposant des applications mobiles qui permettent un accès simple et rapide à l'information relative à la prévention et la gestion des déchets.

A titre d'exemple, en 2022, une application mobile « click & collect » a été développée au centre-ville de Draguignan. Elle permet aux commerçants de déclarer via un formulaire qu'ils viennent de déposer des déchets afin qu'une collecte soit effectuée dans les meilleurs délais.



Proposer des solutions qui améliorent la qualité des lieux de vie

De par la nature de ses activités de propreté, Pizzorno Environnement contribue à l'amélioration de la qualité des lieux de vie. Le Groupe offre des services de nettoyage des espaces publics tels que les marchés alimentaires, les écoles, les espaces urbains ou encore les plages et littoraux. Ces activités incluent notamment le ramassage de déchets sur la chaussée, le ramassage des envols des déchets vers la mer, le nettoyage mécanisé et manuel des voiries. Ce type d'activités rend les espaces publics plus propres, plus sûrs et plus agréables, impactant positivement le bien-être des populations et la qualité de vie. Si la crise de la Covid-19 a impacté les activités de Pizzorno Environnement, elle a également révélé la nature essentielle du service au public qu'elles constituent.



Les solutions de propreté proposées par Pizzorno Environnement sont basées sur une écoute attentive des besoins et une adaptabilité accrue aux particularités des territoires, par exemple :



« Marchés propres » pour la Métropole de Lyon

Pizzorno Environnement assure la collecte de 42 marchés alimentaires et forains d'une trentaine de communes. Le Groupe participe à l'opération « marchés propres » avec la mise en place de conteneurs dédiés par matières (cartons, cagettes, biodéchets) dans lesquels les exposants peuvent trier leurs déchets. L'opération vise à augmenter le taux de valorisation et réduire le tonnage de déchets ménagers. Elle participe également à un environnement plus propre dans les différentes communes. Après une montée en puissance en 2021 et 2022, tous les marchés de la métropole seront équipés dès 2023 de ces dispositifs de tri sélectif.



Depuis le 1er octobre 2022, le Groupe Pizzorno est mandaté pour réaliser le nettoyage des treize plages de Marseille tout au long de l'année, participant ainsi à la préservation de la mer Méditerranée et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

En 2022, Pizzorno Environnement a signé une convention de mécénat avec la ville de Valence consistant à financer avec d'autres mécènes la transformation de la ville de Valence en "forêt urbaine", impliquant notamment la plantation de 10 000 arbres d'ici 2026.

Ce projet vise à lutter contre les Îlots de Chaleur Urbain (ICU) pour les remplacer par des Îlots de Fraicheur Urbain (IFU). Ces îlots arborés permettent en effet de réduire la température en centre-ville jusqu'à 6°C. Ce projet aura pour effet d'améliorer la qualité de vie des habitants de Valence mais présente également des effets bénéfiques sur leur santé en ayant un impact favorable sur la qualité de l'air.

Garantir la protection et gestions des données informatiques des clients

Une veille sur l'évolution des risques liés à la cybersécurité est réalisée de manière régulière afin de faire évoluer les procédures du Groupe en cas de besoin. Afin de garantir la sécurité de ses systèmes d'information et de prévenir de potentielles atteintes et cyber-attaques pouvant se traduire par des violations des données voire une déstabilisation de ses activités, Pizzorno Environnement agit notamment à plusieurs niveaux :

Application de la politique de protection des données en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD). Un audit interne a été réalisé en 2022 pour vérifier la correcte application de cette politique

Réalisation d'audits sécurité réguliers via un prestataire externe afin d'identifier les risques et de mettre en œuvre des actions correctives

Communication régulière sur les bonnes pratiques à appliquer par le RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information)

Nomination d'un Délégué à la Protection des données (DPO) externe à Pizzorno Environnement

Mise en place des bonnes pratiques recommandées par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations (ANSSI) afin de sécuriser les données

Définition du plan de reprise d'activité et réalisation de sauvegardes quotidiennes externalisées de type hors ligne

Le Groupe veille ainsi à la protection de l'ensemble des données, qu'il s'agisse de celles de ses collaborateurs ou de celles de ses clients, et des usagers des nouvelles applications déployées dans le cadre des prestations.



3 femmes

3 femmes au conseil d'Administration
soit

50% de femme

3.2 Agir de façon éthique et responsable

Une gouvernance transparente et pérenne

Depuis 2017, Pizzorno Environnement a choisi d'appliquer le code de gouvernement MiddleNext⁶, adapté à la nature de l'entreprise. Le Groupe entend suivre et mettre en place la majorité des recommandations et suivre les principes de bonne gouvernance (Pour des informations détaillées, voir le chapitre sur le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, de notre rapport de gestion).

Les organes de gouvernance

En 2022, le Groupe dispose d'un conseil d'administration paritaire composé de six membres, dont deux indépendants et un membre salarié dans l'entreprise. En 2021, suite à l'acquisition par Paprec de 20% du capital du Groupe, Monsieur Mathieu Petithuguenin a rejoint le conseil d'administration, remplaçant Monsieur François Devalle.

En accord avec les pratiques de place relatives à une bonne gouvernance, depuis 2015, le Groupe dissocie les fonctions de présidence du Conseil d'Administration et de Direction Générale. En 2022, la présidence du Conseil d'Administration est assurée par Mme Magali Devalle, et la direction générale par Monsieur Frédéric Devalle.

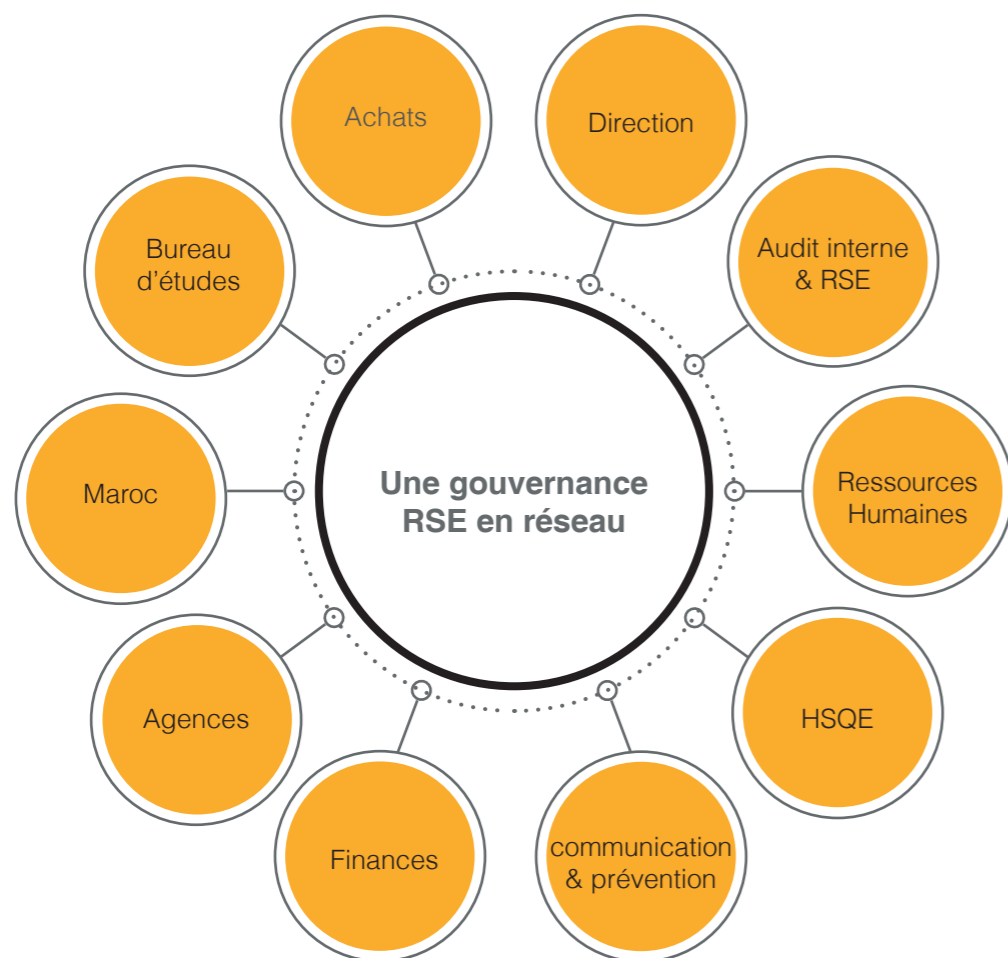
La stratégie et les indicateurs de performance sociale et environnementale sont revus annuellement par les membres du comité de direction. La mise en œuvre de la démarche RSE est portée par la responsable du service Audit interne et RSE, directement rattachée à la Direction Générale Adjointe aux Finances, et qui anime également le réseau de référents RSE du Groupe.

De plus, l'ensemble des collaborateurs sont mobilisés dans le déploiement de la stratégie RSE, les engagements étant déclinés et intégrés dans les systèmes de management à travers des indicateurs et des procédures spécifiques.



⁶ Voir site : https://www.middlenext.com/IMG/pdf/c1_-_cahier_10_middlenext_code_de_gouvernance_2016.pdf

La gouvernance de la RSE



Garantir l'éthique et lutter contre la corruption

Afin de garantir l'éthique et de lutter contre la corruption, Pizzorno Environnement a mis en place un dispositif de conformité à la déontologie et à l'éthique des affaires. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, le Groupe veille à en appliquer les dix principes, notamment le Principe 10 qui invite à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Depuis 2017, le Groupe dispose d'un code de conduite annexé à son règlement intérieur, applicable à toutes les entités du Groupe en France et obligatoire pour chaque collaborateur. Il présente les règles applicables à l'égard des partenaires commerciaux et des administrations, notamment en matière de paiements de facilitation, de lobbying externe ou encore de cadeaux et invitations. Il inclut également les comportements à adopter pour assurer une concurrence loyale, éviter les conflits d'intérêts et protéger les informations confidentielles.

Dans le cadre de ce dispositif, Pizzorno Environnement a établi une cartographie des risques de corruption. L'exercice a permis d'identifier les fonctions les plus vul-

nérales à ces risques. Une e-formation à l'éthique des affaires et aux risques de corruption a été déployée entre 2021 et 2022, et proposée à l'ensemble des cadres. En complément, des actions de sensibilisation ont été mises en place auprès des nouveaux cadres embauchés lors de l'année. Celles-ci sont réalisées par un membre du Comité Conformité et ont pour objectif de présenter la politique conformité du Groupe aux nouveaux arrivants.

Le Groupe dispose d'un Comité Conformité pouvant activer un droit d'alerte, composé de Magali Devalle, Présidente, Philippe Bonifacio, Directeur Juridique, et Hervé Antonsanti, Directeur de la Branche Valorisation et Traitement.

Depuis 2019, Pizzorno Environnement dispose également d'une politique qui encadre les partenariats et sponsorings en faveur des acteurs locaux, notamment pour soutenir la pratique sportive et la vie culturelle et citoyenne. Elle s'appuie sur une procédure d'évaluation de l'intérêt du partenariat ou sponsoring et des risques associés.

Chaque demande est ainsi examinée régulièrement par la Direction Générale de Pizzorno Environnement.

Soucieux du respect des politiques fiscales, le Groupe respecte les normes internationales de l'OCDE dans ses relations avec les autorités fiscales comme dans

Démarche d'achats responsables

Pizzorno Environnement est conscient des risques associés à sa chaîne d'approvisionnement, tant en termes d'atteintes potentielles aux droits de l'homme et à l'environnement associées aux fournisseurs, que de ruptures liées à des restrictions d'accès aux ressources dues à la hausse du coût des matières premières. La Direction des Achats a la responsabilité de piloter et de superviser les mesures mises en place dans le cadre de la démarche d'achats responsables.

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, Pizzorno Environnement intègre dans ses opérations les principes relatifs à la protection des droits de l'homme et de l'environnement et encourage ses fournisseurs et prestataires à faire de même. Chaque année, le Groupe demande à ses fournisseurs de signer une lettre d'engagements dans laquelle ils s'engagent à respecter non seulement les procédures d'achats, mais aussi les normes européennes liées au droit du travail, notamment les conventions de l'OIT, et celles liées à la protection de l'environnement. En 2022, **93%** des fournisseurs les plus importants ont renouvelé leur engagement en signant cette lettre, contre **90%** en 2021.

En complément, le Groupe effectue une évaluation annuelle de ses fournisseurs et sous-traitants les plus stratégiques. Cette dernière prend en compte des critères tels que la qualité de la relation client-fournisseur, le rapport qualité-prix, le respect de la réglementation environnementale et des normes de sécurité. Le fournisseur est à la fois évalué par l'acheteur mais également par l'utilisateur final du produit ou de la prestation. Cette démarche permet de limiter le risque de conflit d'intérêt lors de la réalisation des évaluations.

L'évaluation des fournisseurs conduite par la Direction des Achats est complétée d'une évaluation par chaque site bénéficiant des produits ou des prestations du fournisseur afin d'identifier tout manquement aux règles de qualité, de sécurité ou de respect de l'environnement de la part du fournisseur. Ces évaluations sont systématiquement communiquées aux fournisseurs en toute transparence, des actions d'amélioration peuvent également être demandées aux fournisseurs les moins satisfaisants. Cette évaluation des fournisseurs par les sites implique également les coordinateurs Qualité Sécurité Environnement de chaque site. En cas de manquement aux règles de qualité, sécurité ou respect de

sa prise en compte de l'obligation de déclaration pays (CBCR) en matière de prix de transfert notamment (Loi de Finances 2016). Aussi, le Groupe ne prend pas en compte les considérations fiscales dans les choix de ses implantations, qui répondent aux besoins des clients et des territoires.

l'environnement répété et non corrigé par le fournisseur, le Groupe peut être amené à mettre fin à la relation commerciale.

Le Groupe a par ailleurs procédé à une révision de ses procédures relatives aux paiements des fournisseurs afin qu'elles garantissent le respect des délais réglementaires, soit 45 jours au maximum.

Engagé pour le développement de l'économie de ses territoires d'implantations, Pizzorno Environnement privilégie les achats auprès de fournisseurs locaux et régionaux. En effet, **99,7%** des achats du groupe sont réalisés en France. Pour certaines catégories de produits l'approvisionnement se fait exclusivement en Europe, à l'image des tenues de travail achetées auprès de fournisseurs italiens. Cette approche permet de bénéficier d'une plus grande réactivité et de réduire les distances parcourues par les intrants nécessaires aux activités du Groupe.

En complément de cette approche locale, le Groupe inclut des critères sociaux et environnementaux dans sa politique d'achat de produits et prestations. Progressivement le Groupe s'efforce de faire évoluer ses achats vers des produits plus durables et respectueux de l'environnement. Par exemple, le recours à des produits bios se généralise pour certaines catégories de produits (nettoyage de la carrosserie, dégraissants, désherbants).

Afin de limiter les risques d'exploitation illégale de travailleurs étrangers, le Groupe demande tous les semestres à ses fournisseurs et sous-traitants de fournir une liste de leurs employés de nationalité étrangère associée à leurs permis de travail.

Les fournisseurs et prestataires ont également la possibilité de suivre le processus d'alerte pour signaler les situations de harcèlement qu'ils pourraient rencontrer au sein du Groupe.

Afin de prévenir et mitiger les risques de ruptures d'approvisionnement, le Groupe diversifie son panel de fournisseurs pour les différentes catégories d'achats et met en place des stocks.

3.3 Dialoguer avec nos parties prenantes

L'approche de Pizzorno Environnement

Pizzorno Environnement est un acteur majeur de l'économie circulaire qui accompagne les territoires et leurs écosystèmes d'acteurs dans le développement de l'économie circulaire et plus particulièrement dans la prévention, réduction, valorisation et traitement des déchets, ainsi que dans le nettoyage et l'assainissement. Le Groupe considère que les défis environnementaux, sociaux et sociétaux associés à la transition écologique doivent être relevés de manière collective. Il entend ainsi développer de nouvelles formes de coopérations transversales avec l'ensemble des acteurs du territoire et plus particulièrement avec ses parties prenantes.

Afin d'intégrer ces enjeux dans sa stratégie, Pizzorno Environnement met en place des mécanismes d'échange différenciés en fonction des acteurs et de leurs thématiques d'intérêts. Ces relations de proximité alimentent un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs et permettent au Groupe de mieux appréhender les évolutions, risques et opportunités liés au développement durable.



Cartographie des parties prenantes et des modes de dialogue

Le Groupe a identifié cinq grandes catégories de parties prenantes. Au sein de chacune, il identifie les principaux sous-groupes, les principales thématiques d'intérêts et attentes en termes d'informations ainsi que les mécanismes de dialogue et communication.



4. Contribuer à la transition écologique tout en optimisant son empreinte environnementale

4.1 Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale

Les activités du Groupe constituent un véritable levier pour contribuer au développement d'une économie bas carbone dans les territoires (voir section 4.3 Atténuer et s'adapter au changement climatique). Par extension, elles jouent aussi un rôle important dans la préservation des ressources naturelles.

Souhaitant être un catalyseur de la transition écologique des territoires, Pizzorno Environnement a fait évoluer son modèle d'affaires et son périmètre d'activité afin d'intégrer la prévention et réduction des déchets.

Frédéric DEVALLE,
Directeur Général de
Pizzorno Environnement

“ Aujourd'hui, il nous semble incontournable de dépasser les dispositions liées à des normes d'exécution de service de collecte et de traitement des déchets. Nous souhaitons contribuer à atteindre des objectifs stratégiques, environnementaux et sociétaux et mettre en œuvre une posture de partenaire fort auprès des collectivités et industriels. C'est pourquoi Pizzorno Environnement dépasse le champ de ses activités historiques et se positionne désormais comme un accompagnateur de la transition écologique des territoires et de leurs habitants. ”



Accroître le potentiel de recyclage et la valorisation matière

Contexte réglementaire et approche de Pizzorno Environnement

En France, le contexte réglementaire promeut l'économie circulaire et fait de la prévention et de la gestion des déchets un enjeu primordial.

Dans ce contexte, Pizzorno Environnement accentue ses efforts pour prévenir la production de déchets et valoriser une part toujours plus importante de déchets non dangereux afin de réduire le recours à l'enfouissement.

La loi de la transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV 2015)

La loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte (LTECV 2015), désormais transposée dans le Code de l'Environnement, fixe des objectifs tel que :

- Réduire de 50% d'ici 2025 le stockage des déchets ménagers non dangereux par rapport aux volumes stockés en 2010
- Atteindre 65% de recyclage pour les déchets dangereux non inertes à horizon 2025

Plan national de prévention des déchets a été acté pour la période 2021-2027

Un nouveau plan national de prévention des déchets a été acté pour la période 2021-2027. Il s'articule autour de 5 axes :

- Axe 1 : Intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits et des services
- Axe 2 : Allonger la durée d'usage des produits en favorisant leur entretien et leur réparation
- Axe 3 : Développer le réemploi et la réutilisation
- Axe 4 : Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets
- Axe 5 : Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets.



Loi n°2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

La loi n°2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire renforce les objectifs fixés en 2015. Avec l'objectif de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat, elle fixe :

- L'interdiction des emballages plastiques à usage unique à l'horizon 2040
- L'interdiction de destruction des invendus non-alimentaire
- La création de fond pour le réemploi
- Le développement de la réparation avec la mise en place d'un indice de réparabilité
- La mise en place de nouvelles filières pollueurs-payeurs (1)
- La mise en œuvre du tri des déchets biodégradables obligatoires pour tous les ménages
- La définition de conditions d'élimination pour les déchets non dangereux.

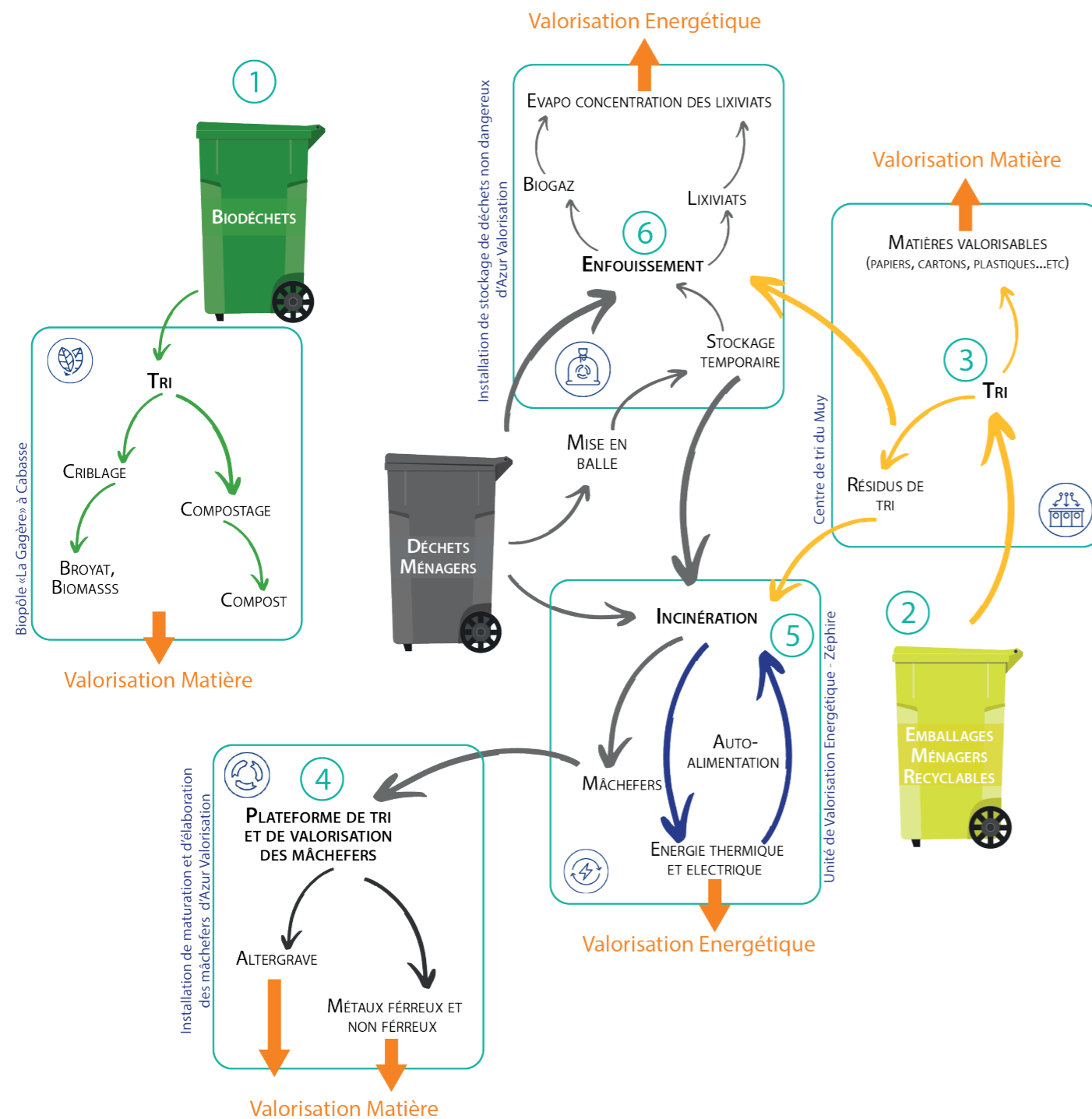
De la collecte à la valorisation

La maîtrise de Pizzorno Environnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur du déchet permet une gestion optimisée et une valorisation des déchets en matière ou en énergie. L'activité de collecte est le point d'entrée des déchets dans la chaîne de gestion. Elle peut se faire en porte à porte, en point d'apport volontaire et en déchetterie. Par la suite, selon leur nature, les déchets collectés sont orientés vers le circuit adéquat afin d'optimiser la valorisation.

Dans le cadre du décret du 26 septembre 2021 sur les conditions de l'élimination des déchets non dangereux, Pizzorno Environnement a défini une procédure afin d'identifier les déchets dont l'enfouissement est interdit via des contrôles au sein des sites lors de la réception de déchargements de déchets.



Circuits des déchets et typologie de valorisation



(1) Les déchets organiques collectés de manière séparative (déchets verts et biodéchets alimentaires) intègrent des cycles de valorisation matière pouvant être transformés en biomasse, en matière fertilisante ou en compost. En 2022, 10 172 tonnes de composts ont été produites.

(2) Les déchets provenant de collectes dites sélectives ainsi que les déchets d'activités économiques (DAE) sont dirigés vers des centres où le Groupe assure le tri des matières premières secondaires telles que le papier, les métaux, les plastiques ou encore le verre. Par exemple, en 2022, 30 929 tonnes de verre ont été valorisées, soit une légère baisse par rapport à 2021 (31 835 tonnes).

(3) Le processus combine des opérations de tri mécanique et manuel qui vont permettre de séparer les différents flux de matières avant leur expédition vers des filières de recyclage adaptées. Il s'agit ici de valorisation dite matière.

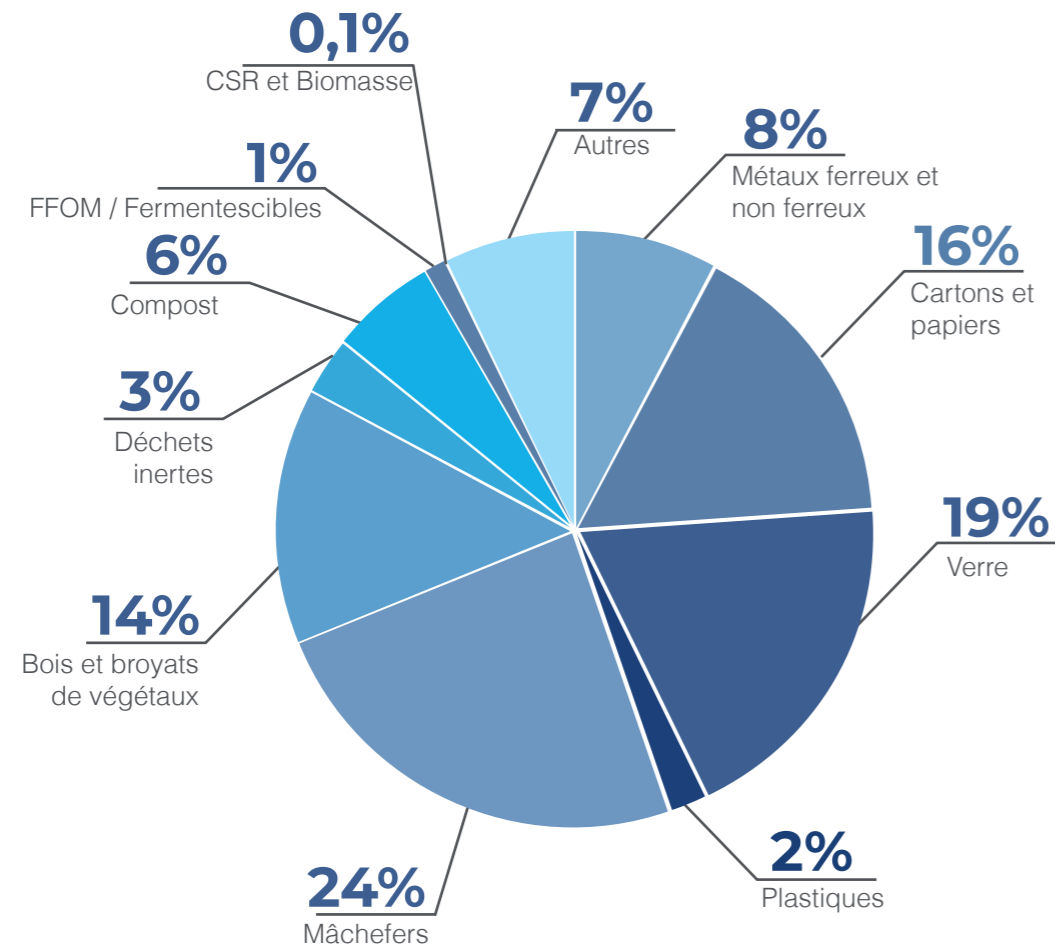
(4) Les mâchefers résultants de l'incinération des déchets sont traités sur une plateforme dédiée pour extraire les matériaux recyclables ferreux et non ferreux et produire des graves recyclables, matières premières secondaires valorisables en travaux publics notamment en sous-couches routières ou pour des remblais. En 2022, le Groupe a valorisé 39 068 tonnes de graves recyclables issues de mâchefers, une forte hausse par rapport à 2021 (27 158 tonnes).

(5) Les déchets ménagers ainsi que les déchets d'activités économiques (DAE) ultimes non dangereux sont acheminés jusqu'à une unité de valorisation énergétique pour y être incinérés. Leur combustion produit de l'énergie électrique et de l'énergie thermique ensuite injectées dans des réseaux locaux. Il s'agit là de valorisation énergétique. En 2022, le Groupe a généré 120 492 MWh PCI d'énergie (chaleur et électricité) au travers de l'UVE et de la centrale de cogénération d'Aboncourt.

(6) Arrivés en bout de chaîne, certains déchets ne trouvant pas de filière de valorisation matière ou énergie sont alors traités par le stockage. Le Groupe a recours à l'enfouissement dans les ISDND d'Aboncourt (57) et d'Azur Valorisation (Pierrefeu-du-Var, 83). Seuls les déchets non dangereux ultimes y sont admis. En 2022, le site de Pierrefeu-du-Var a renforcé ses contrôles afin d'augmenter le taux de valorisation et de limiter le stockage de déchets ultimes, dans le respect des principes au Code de l'Environnement. En 2022, 270 369 tonnes ont été traitées par stockage, contre 206 444 tonnes en 2021. Cette hausse s'explique par la reprise de l'exploitation à pleine capacité de l'ISDND Aboncourt après la réalisation des travaux.

En 2022, 647 654 tonnes de déchets ont été traités en France dont 26 % en valorisation matière et 33 % en valorisation énergétique.

Répartition des tonnes de matières valorisées en 2022



Anticipant l'obligation réglementaire de collecte et de valorisation des biodéchets fixée au 1er janvier 2024, Pizzorno Environnement développe ce segment d'activité. Selon l'étude menée par la FNADE⁷, la valorisation organique constitue un levier d'évitement d'émissions de gaz à effet de serre au même titre que le recyclage et la valorisation énergétique. L'usage du compost évite l'emploi de fertilisants azotés de synthèse et le rejet des GES associés à leur production. Il contribue également à améliorer la capacité de stockage de CO2 des sols.

Afin d'anticiper au mieux les obligations de collecte et de valorisation des biodéchets, le Groupe investit dans de nouvelles technologies et savoirs-faires liés à la valorisation des biodéchets.

Dans ce sens, la toute première unité de déconditionnement des biodéchets du Var a été installée en avril 2022 sur l'Ecopôle de Pierrefeu-du-Var. Plusieurs grandes enseignes nationales de distributions alimentaires présentes dans le département ont déjà fait appel à la technologie développée par le Groupe pour la gestion de leurs biodéchets (conditionnés ou non). La technologie Flexidry permet, grâce à un déconditionneur, de séparer de façon optimale les biodéchets de leurs emballages avant leur transformation en soupe organique qui, par la suite, sera valorisée par méthanisation. Cette valorisation permettra d'obtenir du biogaz (pour une redistribution d'énergie) puis du digestat (pour la fertilisation des terres agricoles).

En 2022, le Groupe a poursuivi ses activités et son développement sur ce segment notamment en région parisienne avec la collecte de 250 établissements scolaires et professionnels (Vallée Sud-Grand Paris ; Paris Est Marne Bois et Grand Orly-Seine Bièvre), à Grenoble et accompagne la métropole de Lyon dans la mise en place de la collecte en porte à porte des biodéchets à Villeurbanne. A terme, 130 000 habitants devraient être concernés par ce projet pour une estimation de 2000 tonnes de biodéchets collectés par an.

Enfin, dans le cadre de son offre de services PEP'S, Pizzorno Environnement a mis en place un outil de traçabilité des biodéchets qui a pour but de faciliter l'identification du client et du lieu où les biodéchets doivent être retirés, mais aussi d'évaluer la qualité des biodéchets. Lors de la collecte, une pesée est réalisée sur place de manière informatisée. Le client est par la suite informé de la quantité de biodéchets collectés ainsi que de la qualité de ces derniers.

En 2022, Pizzorno Environnement a ainsi collecté près de 23 000 tonnes de biodéchets, soit une hausse de 19% par rapport à 2021.

Les évolutions réglementaires, par exemple sur les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP), vont aussi permettre à Pizzorno Environnement de développer son activité de valorisation des déchets, favorisant l'économie circulaire, notamment avec l'objectif de participer aux appels d'offres de marchés locaux.



⁷ Etude « Contribution du secteur des déchets à la décarbonation de l'industrie et des territoires » réalisée par la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution de l'Environnement (FNADE) et Deloitte en 2020.

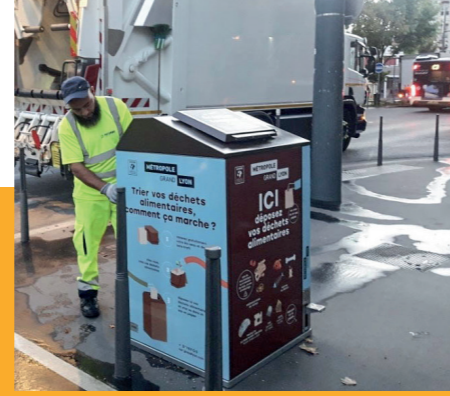
Développer l'éco-citoyenneté et les modes de consommation responsables



Office de la prévention des déchets - Saint-Raphael



Prévention des déchets Valence



Compost - Lyon

Pizzorno Environnement entend contribuer à la prévention et réduction de la quantité de déchets produits en renforçant son offre de service et en améliorant son accompagnement des clients sur ces sujets.

Pour y parvenir, le Groupe a créé un service dédié au développement de la prévention intégré dans les nouveaux contrats de prestations. En 2022, le Groupe a réalisé ces missions d'un nouveau genre dans le nouveau contrat de collecte des déchets de Valence Romans Agglomération. Ces missions ont pour objectif de réduire la quantité de déchets produits mais aussi d'en améliorer la qualité. Des actions de sensibilisation auprès des différents publics du territoire seront réalisées, notamment au travers de :

L'intervention dans les quartiers prioritaires pour sensibiliser les habitants au tri et à la réduction des déchets

L'installation de composteurs collectifs en bas des immeubles pour le dépôt des biodéchets.

Par ailleurs, Pizzorno Environnement met en place et participe à des actions visant à promouvoir l'éco-citoyenneté et les comportements de consommations responsables. Le Groupe participe régulièrement à des initiatives de nettoyage et ramassage des déchets lancées par des associations locales ou résultant d'initiatives internes, comme ce fut le cas en juin 2022 où des collaborateurs ont participé aux journées mondiales de l'océan en réalisant une action de nettoyage des plages des Issambres. Le Groupe peut notamment apporter son soutien en fournissant du matériel de ramassage, des sacs et bennes de collectes, ainsi qu'en assurant l'acheminement des déchets vers les centres de traitement et valorisation. Pizzorno Environnement ouvre régulièrement ses sites à des acteurs de la société civile (écoles, associations, élus locaux), par exemple au centre de tri du Muy ou à l'Ecopôle de Pierrefeu-du-Var. Ces visites sont l'occasion de mieux sensibiliser les acteurs de la société civile au recyclage et à la valorisation des déchets.

Le Groupe mène également des actions de sensibilisation des habitants au travers de campagnes. En 2022, le pôle sensibilisation de l'agence de Lyon a par exemple conduit des actions de sensibilisation sur la

prévention des déchets dans les marchés de la ville. Un office de prévention des déchets a ouvert dans le centre de ville de Saint-Raphaël où une équipe dédiée offre des renseignements au public (particuliers comme professionnels) sur les mesures à mettre en place pour trier les déchets de manière optimale.

Dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets en novembre 2022, l'agence de Saint-Tropez a accompagné la CCGST lors de l'opération intitulée "Vis ma vie de ripeur". Celle-ci consistait à inviter les personnes qui le souhaitent à monter à bord d'un camion de collecte durant une heure afin de mieux se rendre compte du volume de déchets produits.

Par ailleurs, dans l'optique de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du changement climatique et à les pousser à la réflexion concernant leurs modes de consommation, deux ateliers de « La Fresque du Climat » ont eu lieu au siège social dont un avec les membres du CODIR. Suite à ces ateliers, 6 collaborateurs ont été formés pour devenir « animateur » de la Fresque du Climat dans un but de déploiement au niveau des agences et donc du groupe afin d'étendre la prise de conscience collective.

Partenariats pour une écologie industrielle et territoriale

Pizzorno Environnement concilie l'ancrage territorial et l'approche collaborative pour relever les défis environnementaux, notamment en établissant des partenariats en faveur de l'écologie industrielle territoriale. En 2022, le Groupe compte 4 partenariats inscrits dans cette démarche.



Développement d'infrastructures de production et de distribution de gaz naturel véhicule (GNV) et de biométhane en France avec GRDF



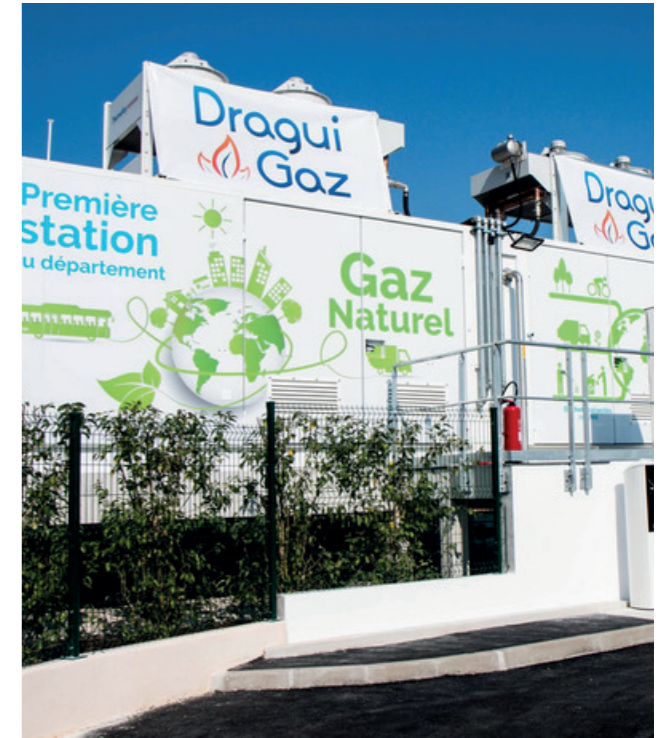
Développement du réemploi des mâchefers valorisables avec le Conseil Départemental du Var



Installation d'une station de GNV à Draguignan avec le Groupe Beltrame afin d'avitailer les véhicules des deux entreprises et des véhicules des collectivités locales



Extraction des métaux issus des mâchefers en collaboration avec Recco



A travers la convention de partenariat signée avec GRDF, Pizzorno Environnement tire profit des synergies dans deux domaines clés : le développement d'unité de méthanisation et l'utilisation du gaz, du biogaz ou du syngas pour la mobilité.

En 2019, Pizzorno Environnement s'est associé au Groupe Beltrame, spécialiste des transports publics afin d'installer à Draguignan une station de GNV. Cette dernière permet l'avitaillement des véhicules des deux entités et des véhicules des collectivités avec un carburant moins polluant que le diesel (- 50% d'émissions d'oxydes d'azotes (NOx) et - 95% de particules fines).

Le Groupe travaille également sur le recyclage et réemploi des mâchefers valorisables à travers deux projets. En 2019, il s'est associé à l'entreprise hollandaise Recco pour moderniser sa plateforme de valorisation des mâchefers et obtenir des matières premières secondaires valorisables. Le second projet est un partenariat établi entre Pizzorno Environnement et le Conseil départemental du Var pour développer le recours aux mâchefers dans les travaux publics.

Le Groupe est également membre du Club Pyrogazéification, aujourd'hui intégré dans l'Association Technique de l'Energie et de l'Environnement (ATEE), dont l'objectif est de développer et promouvoir la valorisation énergétique de la biomasse et des déchets par la pyrogazéification. A l'état expérimental, ce procédé a été identifié par Pizzorno Environnement comme une technologie de rupture pertinente pour l'optimisation de la valorisation des déchets.

Avec GRDF, Pizzorno Environnement s'est engagé dès 2018 à développer les infrastructures de production et de distribution du gaz naturel véhicule (GNV), bioGNV et syngas. Le partenariat vise un triple objectif :

• Répondre à l'obligation d'injection de 10% de gaz renouvelable dans la consommation finale de gaz en 2030

• Développer la valorisation des déchets, notamment des biodéchets et déchets organiques, par la réalisation d'unités de méthanisation, transformant les déchets en énergie.

• Répondre aux exigences des clients comme la métropole de Lyon par exemple qui souhaitent privilégier le bioGNV.

4.2 Gérer les activités dans le respect de l'environnement et préserver les ressources

Si Pizzorno Environnement permet à de nombreux acteurs, publics comme privés, de gérer leurs déchets et de réduire leurs impacts environnementaux, le Groupe maîtrise également les impacts de sa propre activité en actionnant différents leviers : la préservation de la biodiversité, la gestion responsable de la ressource en eau, la prévention des pollutions (sols, eau, air) et la réduction des nuisances.

Préserver l'environnement et gérer durablement les ressources

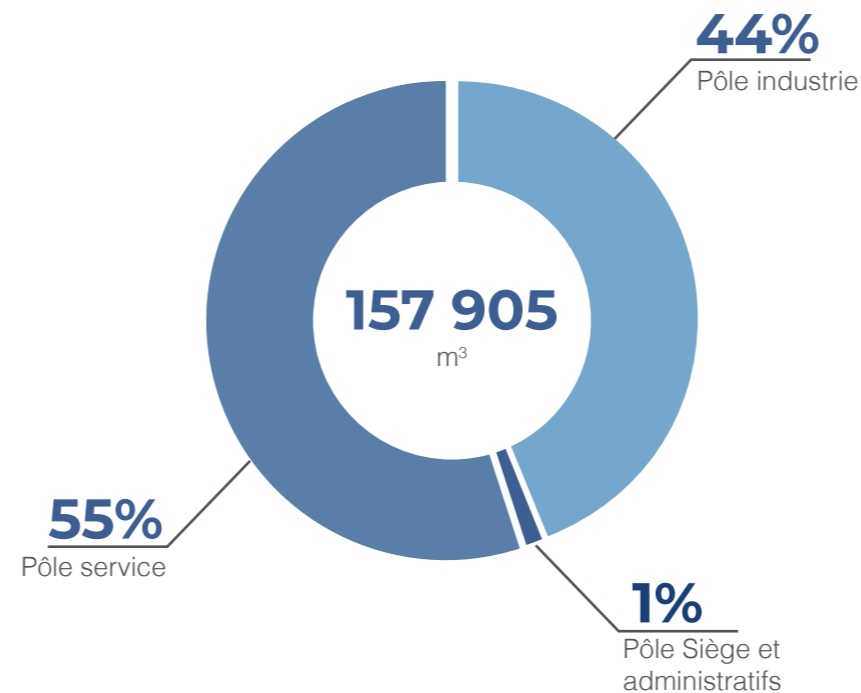
Le Groupe formalise ses engagements pour la préservation de l'environnement au travers de la certification ISO 14 001, qui couvrait en 2022 81% de son chiffre d'affaires.

Recyclage et utilisation responsable des ressources en eau

Le contexte global de sécheresse induit par le changement climatique renforce la volonté du Groupe d'agir de manière citoyenne en contribuant à la préservation des ressources en eau. Dès réception des arrêtés préfectoraux dits « sécheresse » en 2022, le Groupe a renforcé ses mesures de suivi et de réduction de ses consommations d'eau. Ces mesures consistent notamment à limiter le lavage extérieur des véhicules et engins, des sites et des voiries ainsi qu'à remplacer si les impératifs d'hygiène le permettent, les prestations de lavage par des prestations de balayage.

Depuis de nombreuses années, les consignes d'exploitation des agences mentionnent les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'eau, afin de limiter les consommations et d'avoir recours dès que possible à de l'eau recyclée. Compte tenu du contexte, un travail de fond sera mené en 2023 sur l'ensemble des agences, afin d'homogénéiser les pratiques, et mettre en place de nouvelles solutions.

En 2022, les activités du Groupe ont induit une consommation totale de 157 905 m³ soit une hausse de 4% par rapport à 2021, s'expliquant essentiellement par le démarrage de nouveaux contrats et la réalisation de travaux sur l'ISDND d'Aboncourt.



Afin de maîtriser la qualité des rejets, tout en préservant l'eau sur les sites de stockage, le Groupe traite par osmose inverse ou par évapo concentration les lixiviats, liquides résiduels issus de la dégradation des déchets. Cette technologie fiable garantit d'excellents résultats de qualité de l'eau. Le perméat obtenu peut ensuite être soit recyclé sur le site (eau d'arrosage, eau d'appoint pour l'évaporateur de la chaudière, etc.) soit rejeté dans le milieu naturel après contrôle qualité.

Ainsi, face à l'enjeu que représente la surconsommation d'eau potable et la diminution des volumes disponibles, le Groupe poursuit ses efforts pour limiter les volumes utilisés dans ses activités notamment en recyclant l'équivalent de 36% de sa consommation d'eau en 2022, soit 56 285 m³.

 **56 285 m³**

d'eau recyclée soit l'équivalent de 36% de sa consommation d'eau en 2022

Préserver la biodiversité

Dans un contexte de réchauffement climatique qui induit une forte pression sur la biodiversité, Pizzorno Environnement veille à maîtriser et limiter l'emprise au sol de ses ICPE, et agit en faveur de la protection de la biodiversité.

Le Groupe continue d'appliquer sa politique biodiversité qui s'articule autour de 3 axes :

- Assurer un suivi régulier de l'évolution de la biodiversité ;
- Préserver la biodiversité des écosystèmes au travers de partenariats avec les parties prenantes locales ;
- Mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité sur 100% des sites écologiquement sensibles du Groupe.

Un bureau d'étude écologue intervient sur chaque nouveau chantier de création ou agrandissement d'alvéole de stockage, afin d'identifier les éventuelles actions à mettre en place pour préserver la biodiversité. Cette mesure est en ligne avec le principe « éviter – réduire – compenser » (ERC), Pizzorno Environnement veillant à ce que ses aménagements n'engendrent pas d'impact négatif sur l'environnement. Ce principe s'applique à la fois lors de la création ou l'agrandissement des sites ainsi que pendant leur période d'activité. Pour les sites en post-exploitation, la pérennité des mesures reste assurée.

Sur l'Ecopôle d'Azur Valorisation où des travaux ont été réalisés afin de créer un nouveau casier de stockage, Pizzorno Environnement veille également à la préservation du capital naturel. En accord avec la politique du Groupe, le projet a fait l'objet d'études préliminaires d'impact sur la faune et la flore qui ont permis la définition de mesures pour protéger la biodiversité. Cet Ecopôle est par ailleurs soumis à un arrêté préfectoral qui vise à réduire le recours à l'enfouissement. Dès 2019, avant même le Décret du 26/09/21 relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux, il exigeait des clients de Pizzorno Environnement plus de **50%** de valorisation de leurs déchets pour autoriser l'enfouissement des déchets ultimes restants. L'arrêté lie ainsi la valorisation des déchets et la protection du capital naturel, une approche alignée avec la stratégie mise en œuvre par Pizzorno Environnement.

La mise en application du principe « ÉVITER – RÉDUIRE – COMPENSER » : L'Écopôle d'Azur Valorisation

Eviter et réduire : en amont des travaux d'agrandissement réalisés principalement en 2020, le Groupe a fait mener des études qui ont permis d'identifier différentes mesures d'évitement et de réduction de l'impact sur la biodiversité du chantier. Le Groupe avait notamment modifié le tracé du projet pour éviter le ruisseau du Gaget, considéré comme un corridor écologique.

Compenser : fidèle aux engagements pris lors du lancement du projet, deux types de mesures de compensation ont été mis en place :

- Des mesures compensatoires liées au défrichement (MCD) à hauteur de 17 ha, et à l'Arrêté préfectoral de défrichement du 9/10/2019. Ce dernier définissait les travaux d'intérêt sylvicole à hauteur de 140 577€, avec une mise en œuvre s'étalant de 2022 à 2024, sur des parcelles de la commune de Pierrefeu-du-Var, en partenariat avec l'ONF ;

- Des mesures compensatoires environnementales (MCE), liées à deux arrêtés préfectoraux (l'arrêté préfectoral de dérogation à espèces protégées du 8/10/2019 et à l'arrêté préfectoral d'exploitation du 21/10/2019) :

- ▷ Signature d'une convention tripartite entre la Commune de Pierrefeu-du-Var, l'ONF et Azur Valorisation pour la gestion d'une parcelle de compensation de 48,6ha sur 30 ans, au sein de laquelle des travaux pour favoriser la biodiversité seront réalisés ;
- ▷ Financement d'une étude réalisée par le Groupement des Chiroptères de Provence sur le comportement du Murin de Bechstein, une espèce de chauve-souris locale emblématique et protégée ;
- ▷ Convention avec la Mairie de Pierrefeu-du-Var pour contribuer à des actions de protection incendie ;
- ▷ Le Groupe a d'ores et déjà mis en place des suivis écologiques sur la parcelle de compensation visée : suivi des habitats naturels et des espèces végétales protégées ou patrimoniales, suivi de la faune protégée et des habitats d'espèces d'amphibiens, de reptiles, d'insectes et d'oiseaux, et suivi des habitats, de la faune et de la flore et débuté des travaux visant à favoriser le développement de la biodiversité : Installation de gîtes artificiels favorables aux reptiles et d'une mare temporaire, créée en 2022, en faveur de l'Isoète de Durieu et de deux espèces de batraciens (la Grenouille rieuse et la Pélodyte ponctué).

Ces mesures compensatoires seront menées et suivies sur une période de 30 ans.



PIZZORNO Environnement poursuit la gestion forestière de 100 hectares sur le territoire de Cabasse dans le Var (83), contigus à son biopôle de valorisation des déchets verts par compostage, production de biomasse (bois) et valorisation de biodéchets. Ce plan simple de gestion contribue au maintien des services écosystémiques rendus par la forêt tels que la séquestration du carbone ou la préservation de la qualité des sols.

Prévenir les nuisances

Préserver les sols et la qualité de l'eau

La pollution des eaux et des sols est un risque identifié par Pizzorno Environnement, qui s'emploie à les préserver en mettant en œuvre plusieurs mesures de prévention et de réduction des pollutions.

Ainsi, le Groupe définit des plans de surveillance de la qualité des rejets aqueux. En 2022, 86% des agences gérées en France étaient soumises à ces plans qui demandent notamment que les produits de lavage utilisés pour la propreté des véhicules soient biodégradables à plus de 90% et ne contiennent ni phosphate, ni potasse.

Sur ses installations de stockage de déchets non dangereux ultimes, le Groupe veille à la préservation de la qualité des sols et des eaux souterraines. Une ISDND⁸ se compose de plusieurs casiers indépendants délimités par des digues et fonds étanches, eux-mêmes composés d'alvéoles dans lesquelles sont entreposés les déchets. L'étanchéité de chaque alvéole est assurée par des barrières imperméables (géo-membranes, couches d'argile) et des couches de drainage qui permettent de prévenir les infiltrations dans les sols et de récupérer les lixiviats (liquides résiduels issus de la percolation des eaux de pluie à travers les déchets). Ceux-ci sont ensuite traités par osmose inverse puis par évapo-concentration.



Ces techniques de traitement des lixiviats produisent une eau assimilable à de l'eau déminéralisée qui est réutilisée sur le site (arrosage, lavage des véhicules,

eaux de process pour la chaudière), ou renvoyée dans le milieu naturel après contrôle qualité. En 2022, sur l'ensemble des ISDND, 194 595 m³ de lixiviats ont été traités.



L'attention portée aux ISDND se poursuit après qu'elles aient atteint leur capacité maximale de stockage autorisée. L'alvéole est alors recouverte d'une couverture dont la structure est réglementaire et fait l'objet d'une végétalisation en vue de l'entrée en gestion post-exploitation du site concerné. La végétalisation s'effectue avec un cocktail de graines adaptés et validés par les administrations liées à la biodiversité. Ce cycle est aujourd'hui engagé sur le site VALTEO au Cannet-des-Maures (83). En 2022, un travail de réflexion sur l'addition d'essences complémentaires à planter a été réalisé. L'objectif était de privilégier des essences locales résistantes et restant vertes en période de sécheresse dans l'optique d'améliorer encore l'intégration visuelle du site dans son environnement. Les plantations ont été réalisées à partir de fin 2022 via un plan d'actions sur quatre ans.

En 2022, le Groupe a provisionné un montant de 28 652 K€ pour respecter ses engagements relatifs aux coûts de réhabilitation et suivi trentenaire de tous ses sites de traitement des déchets et garanties financières pour risques en matière d'environnement.

⁸ Installation de stockage de déchets non dangereux

Réduire les pollutions atmosphériques

Le fonctionnement de l'UVE de Toulon est la principale source d'émissions de rejets atmosphériques polluants autres que le méthane et le CO₂ résultants des activités de Pizzorno Environnement. Ces impacts sont pris en compte et gérés par des mesures qui lui permettent d'être conforme aux normes en vigueur et à ses engagements contractuels.

Concentrations moyennes des émissions de polluants liées à l'incinération dans l'UVE de Toulon ⁷	Seuils fixés par la réglementation « Arrêté Préfectoral » (VLE journalières)
Concentration moyenne en NOx (oxyde d'azote)	70,9 mg/Nm ³ / 80 mg/Nm ³
Concentration moyenne en SO ₂ (dioxyde de soufre)	5,6 mg/Nm ³ / 50 mg/Nm ³
Concentration moyenne en HCl (acide chlorhydrique)	4,5 mg/Nm ³ / 10 mg/Nm ³
Concentration moyenne en poussières	0,7 mg/Nm ³ / 10 mg/Nm ³
Concentration moyenne en CO (monoxyde de carbone)	12,6 mg/Nm ³ / 50 mg/Nm ³
Concentration moyenne en dioxines	0,005 mg/Nm ³ / 0,1 mg/Nm ³

Par ailleurs, le Groupe agit pour une meilleure qualité de vie via ses investissements dans des véhicules roulant au GNV, au B100 ou au bio-GNV, un carburant moins émissif en oxyde d'azote (NOx) et particules fines.

Réduire les nuisances olfactives, visuelles et sonores

Pizzorno Environnement met également en œuvre des mesures pour limiter les nuisances olfactives, visuelles et sonores liées à ses activités et ainsi préserver la qualité de l'environnement dans lequel évoluent les riverains.

Les dispositifs du Groupe comprennent des suivis olfactométriques réguliers sur l'ensemble des installations de stockage. Un suivi des plaintes pour odeur est également effectué en continu à l'aide d'Air PACA afin de mettre en place des actions correctives en cas de signalement. Sur les ISDND en post exploitation, la couverture finale fixée par la réglementation s'accompagne d'actions de végétalisation.

Afin de limiter les nuisances visuelles, le Groupe a recours à des plantations d'essences locales résistantes à la sécheresse et qui sont reconnues comme restant vertes l'été.

Enfin, le Groupe se mobilise pour réduire les nuisances sonores associées au passage de ses véhicules. Il maintient pour cela les mesures de réorganisation des tournées de collecte et son engagement à privilégier des technologies silencieuses (véhicules et aspirateurs de déchets urbains électriques silencieux notamment).



⁷ Ces données ont été corrigées suite à l'identification d'erreurs dans la DPEF 2021

Assurer la traçabilité des déchets

La publication le 25 mars 2021 du décret relatif au registre national des déchets, des terres excavées et des sédiments (RNDTS) est venu renforcer les réglementations existantes. Dans ce contexte, Pizzorno Environnement accorde une attention toute particulière à cet enjeu.

Le Groupe possède une procédure spécifique intégrée au système de management qui assure la gestion des déchets gérés par ses activités. Pizzorno Environnement veille ainsi à choisir des filières de valorisation et d'élimination des déchets conformes à la réglementation et respecte les dispositions spécifiques de traçabilité :

- Les registres de déchets permettent d'assurer la traçabilité jusqu'à l'exutoire final. Des vérifications de conformité réglementaire de l'exutoire sont réalisées
- Un travail sur la mise en place du dispositif de transmission des registres chronologiques au RNDTS a eu lieu en 2022 afin de permettre au Groupe de respecter l'exigence réglementaire de transmission de ces informations en 2023.
- Les Bordereaux de Suivi de Déchets (BDS) assurent la traçabilité des déchets et constituent la preuve de leur élimination par le producteur responsable. En 2022, conformément aux évolutions réglementaires, le Groupe a mis en place la dématérialisation des bordereaux concernant les déchets dangereux, ceux-ci devant désormais être enregistrés sur la plateforme Trackdéchets gérée par les pouvoirs publics.

En amont, Pizzorno Environnement veille à l'admissibilité des déchets conformément aux exigences réglementaires. Il demande à ses clients une information préalable sur la nature et l'origine des déchets concer-

nés par les prestations et assure une vérification systématique des documents d'admissions. De plus, dans le cadre du décret du 30 mars 2021 relatif au contrôle par vidéo des déchargements de déchets dans les installations de stockage et d'incinération de déchets non dangereux, le Groupe a mis en place des dispositifs de contrôle vidéo enregistrant les images des opérations de déchargement de manière à identifier le contenu qui est déchargé, ainsi que la plaque d'immatriculation de chaque véhicule. Ces installations permettent de justifier auprès de l'Administration de la qualité des déchets enfouis sur les sites. Le Groupe conserve ces images pendant un an et les met à la disposition de l'Administration.



Développer une mobilité durable et sûre

La qualité de vie des territoires est dépendante de la réduction de la pollution de l'air. Pour cette raison, Pizzorno Environnement a pris, dès 2017, l'engagement de faire évoluer sa flotte de véhicules en privilégiant les véhicules électriques ou alimentés par des carburants moins polluants comme le GNV, le bioGNV ou le B100⁹. Ces carburants à faible émission sont proposés en priorité dans les appels d'offres auxquels

Pizzorno Environnement répond. Par exemple, l'offre présentée en 2022 à la ville de Toulon prévoit que l'intégralité du parc de bennes de collecte actives soit équipé de moteurs alimentés en carburant B100 (carburant qui permet de réduire les émissions « du puits à la roue » de 90% par rapport au carburant B7 selon une étude de l'ADEME¹⁰). Avec 23% de véhicules à faibles et très faibles émissions en 2022, le Groupe œuvre en faveur d'une mobilité plus verte.

Début 2019, Pizzorno a créé Exa'Rent, entreprise spécialisée dans le transport des déchets, afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne logistique des déchets. Cet axe de travail est d'autant plus stratégique que les déchets représentent un tiers des tonnages transportés en France, empruntant les voies routières dans la majorité des cas. Le Groupe travaille également sur des partenariats d'écologie industrielle territoriale afin de développer le gaz naturel véhicule, un carburant bien moins polluant que le diesel (voir section 4.1 Promouvoir l'économie circulaire, les modes de consommations responsables et l'écologie industrielle territoriale).

Parce que les véhicules peuvent être source de nuisances sonores lors de la collecte des déchets, le Groupe privilégie des technologies plus silencieuses (voir section 4.2 Gérer les activités dans le respect de l'environnement et préserver les ressources). Il est par ailleurs engagé en matière de sécurité routière et veille à prévenir et limiter les situations dangereuses, notamment en identifiant des zones critiques (points noirs) et en déployant des plans de surveillance (voir section 5.3 Préserver la santé, le bien-être et la sécurité des collaborateurs).



23 %

de véhicules à faibles et très faibles émissions en 2022

⁹ Carburant produit à partir d'huiles animales ou végétales

¹⁰ https://expertises.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/synthese_mesures_porteur_b100_v6.pdf

4.3 Atténuer et s'adapter au changement climatique

Les activités de Pizzorno Environnement contribuent à l'évitement d'émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment grâce au tri et au recyclage qui permettent de limiter l'extraction de ressources naturelles vierges, ainsi qu'au travers de la valorisation énergétique qui réduit localement le recours à des énergies nouvellement produites. Le modèle d'affaire du Groupe contribue ainsi à l'atténuation du changement climatique.

Activités éligibles au titre de la taxinomie européenne

Contexte réglementaire

La taxinomie verte européenne est un système de classification des activités durables, présenté comme un des leviers d'action du pacte vert européen, visant à favoriser la transparence et à promouvoir une vision long-terme. Ce système est défini dans un règlement européen (EU 2020/852 Taxonomy) entré en vigueur le 12 juillet 2020 (le « Règlement Taxinomie »).

Pour qu'une activité puisse être considérée comme durable au sens de la taxinomie européenne, elle doit :

- Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

L'atténuation du changement climatique

L'adaptation au changement climatique

L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines

La transition vers une économie circulaire

La prévention et le contrôle de la pollution

La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

- Ne causer de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux (Do no significant harm ou DNSH) ;
- Être conforme aux critères d'examen technique établis par la commission
- Être exercée dans le respect de principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

et des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, y compris la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux du travail, des huit conventions fondamentales de l'OIT et de la Charte internationale des droits de l'Homme (Garanties sociales minimales).



À ce jour, les activités durables sont identifiées uniquement au regard des deux premiers objectifs climatiques d'atténuation et d'adaptation (Annexes I & II des Actes Délégués Climat), les actes délégués portant sur les 4 autres objectifs environnementaux n'étant pas encore publiés.

Les exigences de publication des indicateurs clés de performance CA, CapEx et OpEx au titre de l'exercice 2022 concernent « l'éligibilité » comme en 2021, mais également « l'alignement », et ce, pour la première année.

Approche du Groupe pour l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement des activités

Pizzorno a mené une étude de ses services, investissements et dépenses associés à des activités économiques définies comme éligibles dans les Annexes I & II des Actes Délégués Climat.

Le périmètre des activités éligibles en 2022 est donc le suivant :

Domaine	#	Libellé activité Taxinomie	Éligible CA	Éligible CapEx	Éligible OpEx
Énergie	4.20	Cogénération de chaleur/froid et d'électricité par bioénergie			
Énergie	4.24	Production de chaleur/froid par bioénergie			
Gestion des déchets et dépollution	5.5	Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source			
Gestion des déchets et dépollution	5.8	Compostage des biodéchets			
Gestion des déchets et dépollution	5.9	Valorisation de matières à partir de déchets non dangereux			
Transport	6.5	Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires			
Transport	6.6	Transport routier de fret			
Bâtiment	7.3	Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique			
Bâtiment	7.7	Acquisition et propriétés de bâtiment			
Information et Communication	8.2	Solutions fondées sur des données en vue de réductions des émissions de GES			

Les activités éligibles ont ensuite été passées en revue au regard des critères de contribution substantielle, de non-préjudice important (Do no significant Harm, ou DNSH) et de garanties minimales, définis dans les actes délégués, afin de définir les activités alignées.

Le Chiffre d'affaires, les CapEx et OpEx du groupe ont été répartis sans double comptage au niveau des activités élémentaires, éligibles ou non.

Périmètre d'analyse

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissements et dépenses d'exploitation considérées couvrent l'ensemble des activités du groupe et correspondent au périmètre de consolidation des états financiers défini au chapitre 2.7 du rapport de gestion de l'exercice 2022. Ces données financières peuvent donc être réconciliées avec les états financiers.

Par conséquent, les calculs des ratios présentés ci-après ne tiennent pas compte des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable, conformément à l'acte délégué relatif à l'article 8 du Règlement taxinomie publié le 6 juillet 2021.

Ratios d'éligibilité et d'alignement



Chiffre d'affaires éligible et aligné

Le ratio du chiffre d'affaires visé à l'article 8, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) 2020/852 est calculé comme la part du chiffre d'affaires net provenant de produits ou de services associés à des activités économiques éligibles à la Taxonomie (numérateur), divisée par le chiffre d'affaires total (dénominateur).

En 2022, il ressort des analyses menées, que 10 % du chiffre d'affaires de Pizzorno est éligible et aligné au titre de l'objectif d'atténuation du changement climatique. Le chiffre d'affaires consolidé qui constitue le dénominateur Taxonomie s'élève à 226,9 millions d'euros (voir le chapitre 1.1 du rapport de gestion de l'exercice 2022).



Dépenses d'investissement (CapEx) éligibles et alignées

Le ratio « CapEx » visé à l'article 8 paragraphe 2, point b), du règlement (UE) 2020/852 est calculé comme suit :

- Le dénominateur est directement issu des comptes consolidés IFRS du Groupe (après élimination des transactions intra-groupe). Les dépenses d'investissements comprennent les entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré, y compris et des droits d'utilisation des actifs loués (comptabilisés sous IFRS 16), avant amortissement et réévaluations, ainsi que les entrées d'actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises
- Le numérateur comprend les dépenses d'investissement en lien avec :
 - ▷ une activité éligible : investissements liés à des actifs ou des processus associés à des activités éligibles à la Taxonomie ;
 - ▷ un plan d'investissements dont l'objectif est de créer ou de transformer une activité qui sera éligible à la Taxonomie ;
 - ▷ des investissements individuellement éligibles, qui ne sont pas rattachés à une activité principale.

En 2022, les CapEx éligibles s'élèvent à 10,2 millions d'euros, soit 44,3% du total CapEx au dénominateur. Les CapEx alignés s'élèvent à 2,5 millions d'euros, soit 11 % du total CapEx au dénominateur.



Charges d'exploitation (OpEx) éligibles et alignées

Le ratio « OpEx » visé à l'article 8 paragraphe 2, point b), du règlement (UE) 2020/852 est calculé en divisant le numérateur par le dénominateur.

Le dénominateur couvre les coûts directs non capitalisés liés à la recherche & développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux locations à court terme (non comptabilisées sous IFRS 16), à l'entretien et aux réparations, ainsi que toute autre dépense directe liée à l'entretien courant des immobilisations corporelles nécessaires pour assurer le fonctionnement continu et efficace de ces actifs.

Le numérateur est égal à la partie des dépenses opérationnelles incluses dans le dénominateur qui sont en lien avec :

- une activité éligible : OpEx liés à des actifs ou des processus associés à des activités éligibles à la Taxonomie ;
- un plan de dépenses opérationnelles dont l'objectif est de créer ou d'étendre une activité qui sera éligible à la Taxonomie ;
- des dépenses opérationnelles individuellement éligibles, qui ne sont pas rattachées à une activité principale.

En 2022, le « Total OpEx Taxonomie » tel que défini par les textes afférents s'élève à 13,9 millions d'euros et apparaît non significatif (environ 8%) par rapport à l'ensemble des charges d'exploitation du Groupe (cf. Compte de résultat consolidé). Par conséquent, le Groupe considère que les OpEx sont non significatifs vis-à-vis de son modèle d'affaires et a opté pour l'exemption d'analyse d'alignement, permise par le règlement de Taxonomie verte.

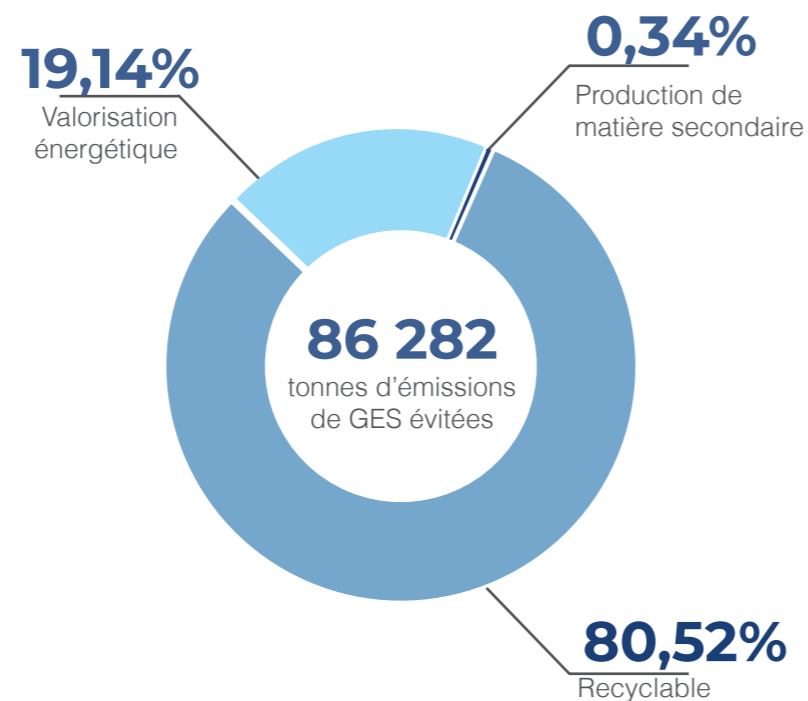
Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'accord de Paris adopté lors de la COP21 en décembre 2015 a fixé un objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C par rapport aux températures préindustrielles. En France, la LTECV (2015) comprend un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Dans ce contexte, la lutte contre le changement climatique est un enjeu matériel que Pizzorno Environnement adresse au travers de deux engagements :

- Eviter l'émission de gaz à effet de serre (GES) en développant ses activités de prévention, réduction, valorisation et traitement des déchets ;
- Poursuivre ses efforts pour optimiser son empreinte carbone ;

Le Groupe s'appuie sur le cœur de ses activités pour valoriser le gisement local que sont les déchets. Ce faisant, il apporte des solutions faiblement carbonées pour la production d'énergie et la production de biens à partir de matériaux recyclés.

Pour quantifier la contribution de ses activités à l'évitement d'émissions de GES, le Groupe base son calcul sur un scénario de référence établi par l'ADEME. Ce scénario correspond à la situation la plus probable si les solutions apportées par Pizzorno Environnement n'existaient pas¹¹. Par exemple, en contribuant à mettre sur le marché du plastique recyclé dont les émissions de production sont en moyenne évaluées à 0,202 Tonne équivalent CO2 par tonne, là où la production de plastique neuf en émet en moyenne 2,3 ; Pizzorno Environnement contribue à éviter 2,181 Tonnes équivalent CO2.



¹¹ Les émissions évitées comprennent : les émissions évitées grâce à la valorisation thermique et électrique du biogaz sur les ICPE de stockage, les émissions évitées grâce à la production électrique et thermique de l'UVE, ainsi que les émissions évitées grâce à la valorisation matière.

En résumé, le Groupe contribue à l'évitement d'émissions :

- En produisant des matières premières de recyclage dans ses centres de tri et de valorisation matière, qui auraient dû sans cela être obtenues par l'extraction et la transformation de matières vierges ;
- En générant de l'énergie électrique et thermique grâce à la valorisation énergétique, évitant ainsi la consommation d'énergies fossiles ;
- En fabricant des produits finis comme le compost à partir de biodéchets, qui évite l'emploi de fertilisants azotés de synthèse et le rejet de gaz à effet de serre liés à leur production ou comme la biomasse.

Émissions de GES évitées	2021*	2022
Tonnes de CO₂ que le Groupe a contribué à éviter	87 528 TCO ₂ évitées	86 282 TCO ₂ évitées

*Les données 2021 ont été recalculées à partir des facteurs d'émissions de la base Empreinte® l'ADEME de mars 2023



Emissions de GES évitées au titre de la valorisation matière

En 2022, Pizzorno Environnement a valorisé 165 837 tonnes de déchets qui ont intégré une filière de recyclage (papier et carton, verre, bois, métaux ferreux et non ferreux, plastiques et autre) ou de remblayage (machefers) ou ont été convertis en compost ou combustible (biomasse).

La réutilisation de ces matières premières secondaires et la production de combustibles a contribué à éviter l'émission de 69 476 tonnes de CO₂. La valorisation de matière organique en compost et en matière fertilisante a contribué à éviter 291 tonnes équivalent CO₂.



Emissions de GES évitées au titre de la valorisation énergétique

La valorisation énergétique représente 19% des émissions que le Groupe contribue à éviter grâce à deux processus :

- L'incinération de déchets ultimes non dangereux dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulon, qui permet de générer de l'énergie électrique et thermique et d'alimenter le réseau de chauffage urbain qui dessert des établissements publics et plus de 4 000 logements.
- Le biogaz issu de la dégradation des matières organiques sur les sites de stockage, capté puis valorisé en énergie thermique (évapo-concentration des lixiviats) et en énergie électrique (unité de cogénération installée sur l'ISDND Aboncourt).

En 2022, 120 492 MWh PCI ont été générés dans le cadre de la valorisation électrique et thermique.

Réduction des émissions de GES de Pizzorno Environnement

Pizzorno Environnement a mis à jour en 2020 son Bilan Carbone pour les scopes 1, 2 et 3 sur son périmètre France sur la base des données 2019 en suivant au plus près la méthodologie de l'ADEME.

Les résultats de ce bilan ont montré que les principaux leviers de réduction des émissions CO2 du Groupe résidaient dans la maîtrise de la quantité de biogaz diffus émis par le stockage, dans la poursuite du développement de la valorisation matière et énergie, ainsi que dans l'intensification de la performance opérationnelle.

BILAN CARBONE : SCOPES 1, 2 ET 3

Le scope 1 correspond aux émissions de GES directes, provenant de sources détenues par l'entreprise (utilisation de combustibles, émissions fugitives de méthane dans les installations de stockage des déchets, émissions générées par l'incinération des déchets dans l'UVE).

Le scope 2 correspond aux émissions de GES indirectes résultants de l'importation d'électricité, de chaleur ou de vapeur sur le lieu de production. Pour Pizzorno Environnement, il s'agit principalement de la consommation d'électricité.

Le scope 3 comprend les autres émissions indirectes de GES, résultant des activités de l'entreprise mais dont la provenance ou le contrôle appartient à des entités qui lui sont extérieures. Pour le Groupe, le scope 3 amont inclut par exemple les achats de produits et de services, les immobilisations, les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail, tandis que le scope 3 aval inclut le transport de marchandises aval et les déchets gérés par le Groupe qui sont éliminés dans des sites pour lesquels le Groupe n'a pas de contrôle opérationnel.

En 2022, le calcul des émissions a de nouveau été réalisé pour les scopes 1 et 2 : les activités du Groupe ont émis **119 076¹²TCO₂eq**, soit une baisse de 5% par rapport à 2021.

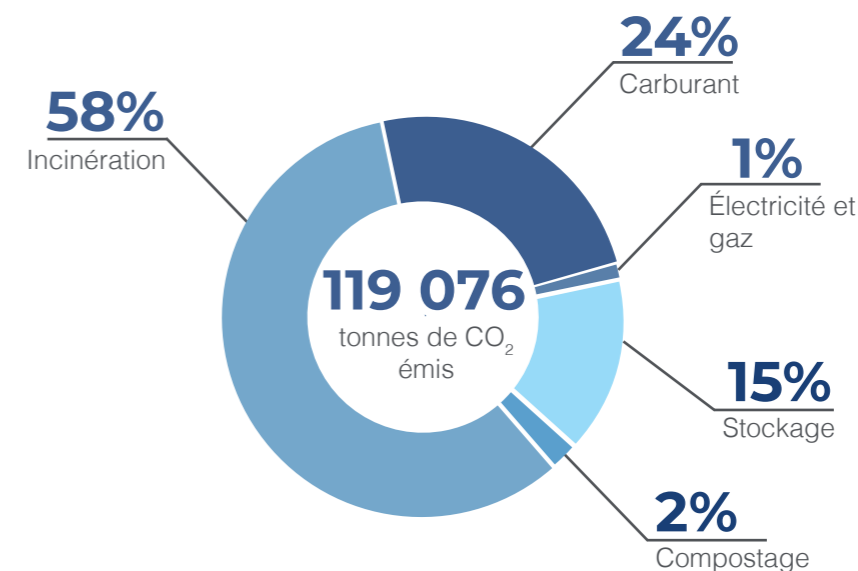
Émissions de GES évitées	2021	2022
Tonnes de CO ₂ émis	125 174	119 076

Résultats calculés sur les scopes 1 et scope 2 avec les facteurs d'émissions de mars 2023 issus de la base Empreinte® l'ADEME. La donnée 2021 a été recalculée avec ces facteurs d'émissions.

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le Groupe active différents leviers : le développement de la mobilité durable, la réduction de sa consommation d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables. En ce qui concerne les ISDND, le Groupe met en place des réseaux de captage de biogaz au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation (afin d'accroître la valorisation de celui-ci) ainsi que des couvertures sur les sites qui ne sont plus en exploitation. Ces mesures permettent de réduire les émissions de biogaz diffus.

¹² A noter : Résultats calculés sur les scopes 1 et scope 2 avec les facteurs d'émissions de mars 2023 issus de la base Empreinte® l'ADEME. La donnée 2021 a été recalculée avec ces facteurs d'émissions.

Profil carbone (SCOPES 1&2)



Plan Sobriété Energétique

Pizzorno Environnement a choisi de s'engager dans l'effort national en apportant une réponse au plan de sobriété énergétique annoncé en février 2022 par le Gouvernement. Dans ce cadre, le Groupe a défini un plan de sobriété énergétique avec pour objectif de réduire les consommations énergétiques du groupe de 10% à horizon 2024.



Déploiement d'un **parcours RSE** dédié à **l'écoconduite**
Incitation à la mobilité douce travail/domicile en priorisant le covoiturage
Rationalisation de l'usage du numérique
Rappel des consignes sur les températures des locaux et bâtiments
Sensibilisation aux écogestes



Rénovation du bâtiment dont le remplacement de fenêtres en bois du siège
Installation d'ampoule à faible consommation
 Étude pour **l'implantation de panneaux photovoltaïques** dès la situation le permet afin d'accroître l'autonomie du Groupe en matière de production d'énergie



Mise en place d'un **PCA crise énergétique par site** en cas de délestage électrique
Mesure de la consommation de carburant des poids lourds en temps réel via une solution SaaS FleetEnergies, afin de piloter la performances des conducteurs en termes d'éco-conduite.

Les éco-gestes adoptés par les collaborateurs du groupe durant le 4ieme trimestre 2022 ont permis de réduire de 11% les consommations d'énergie au niveau du siège et des locaux administratifs du Pôle Services.



Développement de la mobilité durable

En 2022, le Groupe a poursuivi ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre avec la volonté de faire évoluer sa flotte de véhicules en privilégiant ceux roulant au GNV ou au bio-GNV, énergie renouvelable qui réduit de 80% les émissions de CO2 par rapport au diesel ; en poursuivant l'électrification de sa flotte de véhicules légers et de nettoyage et en déployant des applications de géoguidage pour optimiser les tournées

de collecte. Pizzorno Environnement a également pour volonté de développer l'utilisation du carburant B100 (carburant fabriqué à partir d'huiles végétales et animales) et le propose dans ses réponses à appel d'offre.

La flotte de véhicules du Groupe a consommé 7 730 739 litres de carburant liquide et 1 653 T de carburant gazeux dont 17% de bio-GNV.

	2020	2021	2022
Part de véhicules à faibles et à très faibles émissions dans la flotte du Groupe en France	24%	23%	23%
Consommations de GNV et de bio-GNV	1639 T dont 14% de bio-GNV	1699 T dont 18% de bio-GNV	1653 T dont 17% de bio-GNV
Consommations de Gaz Non Routier	1 026 346 L	1 007 460 L	1 075 769 L
Consommations de gasoil et Biodiesel	5 932 751 L	6 218 289 L	6 607 287 L
Consommations d'essence (SP et E85)	39 096 L	46 383 L	47 683 L

Les consommations d'énergie et achat d'énergie verte

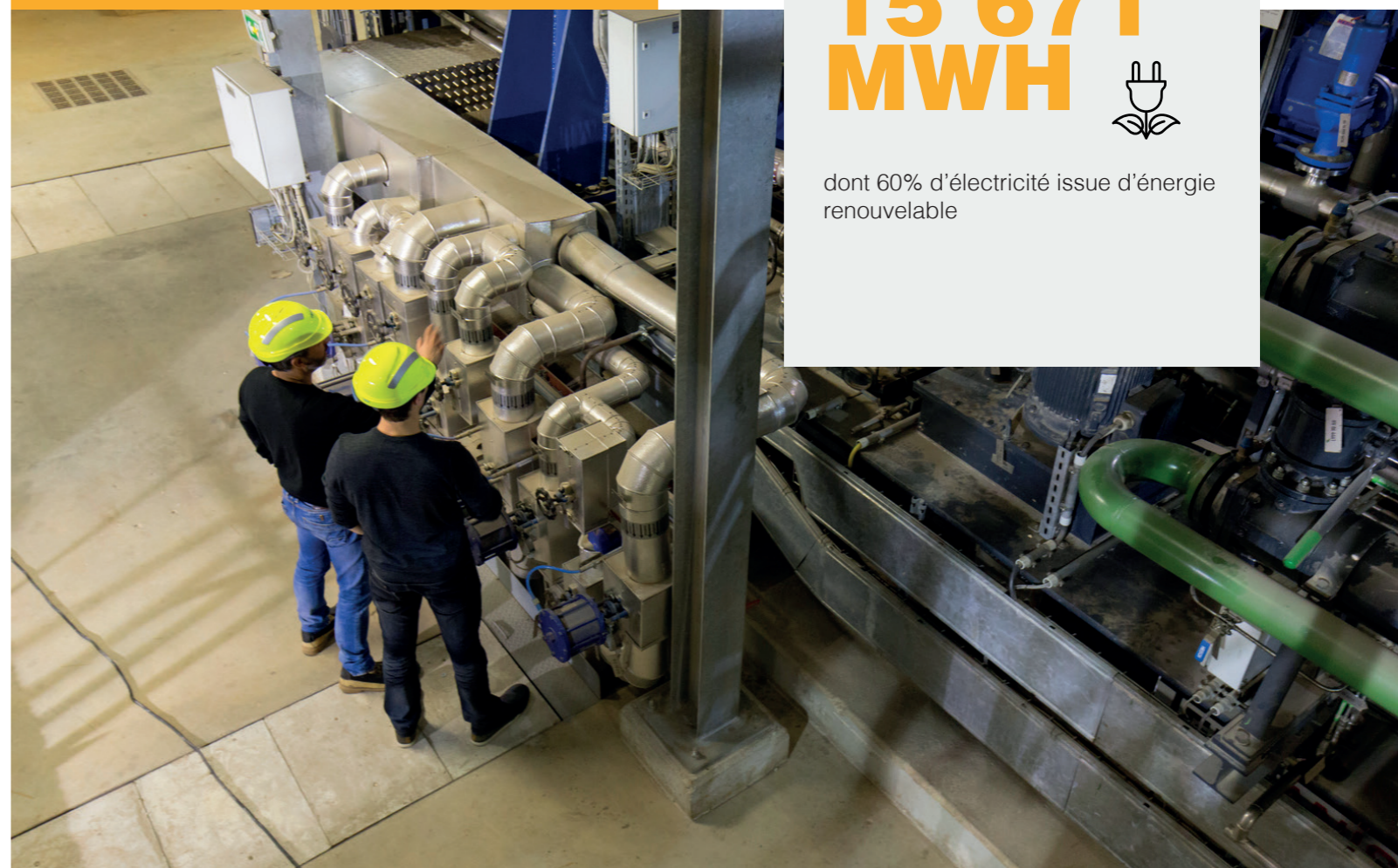
En 2022, les activités du Groupe ont généré une consommation globale d'énergie (électricité et chaleur) de 15 671 MWh dont 60% issus d'énergie renouvelable.

Les consommations d'énergie du Groupe	2020	2021	2022
Somme des consommations d'électricité et de chaleur	16 400 MWh	16 266 MWh	15 671 MWh
Part d'électricité issue d'énergie renouvelable	17%	17%	60%

15 671 MWh



dont 60% d'électricité issue d'énergie renouvelable



Adapter les offres et opérations du Groupe aux effets du changement climatique

Identifié par Pizzorno Environnement comme un enjeu à suivre dans la matrice de matérialité 2022, l'adaptation au changement climatique et les conséquences de conditions climatiques extrêmes sont prises en compte par le Groupe.

En 2022, Pizzorno Environnement a réalisé une analyse de l'exposition aux risques climatiques physiques de ses activités éligibles à l'objectif d'atténuation du changement climatique de la Taxonomie Verte. Cette analyse a été réalisée sur la base d'une liste de 28 aléas climatiques, de la situation géographique des activités et de la temporalité des impacts potentiels (court terme, moyen terme, long terme). Ces paramètres ont été appliqués à chaque actif (ex : camion, centre de valorisation, etc.) pour déterminer leur vulnérabilité. Afin de réaliser cette analyse, les informations issues de l'outil Bat-ADAPT et les DICRIM¹³ ont été étudiés.

Cette évaluation a permis d'identifier des risques bruts élevés pour de nombreux actifs, notamment en lien avec les feux de forêt et les inondations. Certains actifs, moins nombreux, sont également soumis à un risque élevé de stress thermique, de sécheresse ou de mouvement de terrain.

Néanmoins, des mesures d'adaptation sont d'ores et déjà mises en place pour gérer ces risques. Les risques nets sont donc évalués comme faibles, à l'exception du risque d'inondation qui est évalué comme moyen pour 2 des 24 actifs évalués.



Ces mesures d'adaptation consistent en des plans de continuité d'activité mis en place par le Groupe face à de potentielles dégradations des installations et interruptions des services liées à des événements climatiques extrêmes. Ceux-ci prennent en compte notamment les risques d'inondations, de fortes précipitations, de sécheresses et de vagues de chaleur qui peuvent impacter les activités.

Le Groupe dispose également d'une procédure de gestion des incendies et réalise des investissements pour adapter ses installations et renforcer leur résilience aux conséquences du réchauffement climatique dont la création de nouvelles capacités de stockage de lixiviats, la mise en place des couvertures des ISDND, l'augmentation des capacités de traitement des lixiviats et la création de volumes de stockage des eaux pluviales complémentaires.

¹³ Document d'information communal sur les risques majeurs

5. Développer et protéger les collaborateurs et les territoires d'implantation

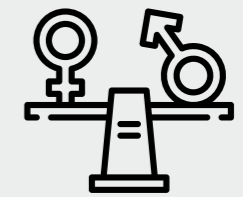
Grâce au maillage territorial important déployé par le Groupe au fil des années sur ses bassins d'implantation historiques, il est devenu un réel contributeur au dynamisme économique, à l'emploi ainsi qu'à la vitalité de ceux-ci.

5.1 Favoriser l'emploi et la cohésion sociale

Les effectifs et l'organisation du travail

Le Groupe emploie aujourd'hui **2504** collaborateurs dont **2305** en France. Afin de valoriser les femmes et les hommes, le Groupe agit sur plusieurs volets : la sécurité, santé et bien-être au travail, le dialogue et la cohésion sociale, le développement du capital humain ainsi que l'inclusion et la promotion de la diversité et l'égalité de traitement.

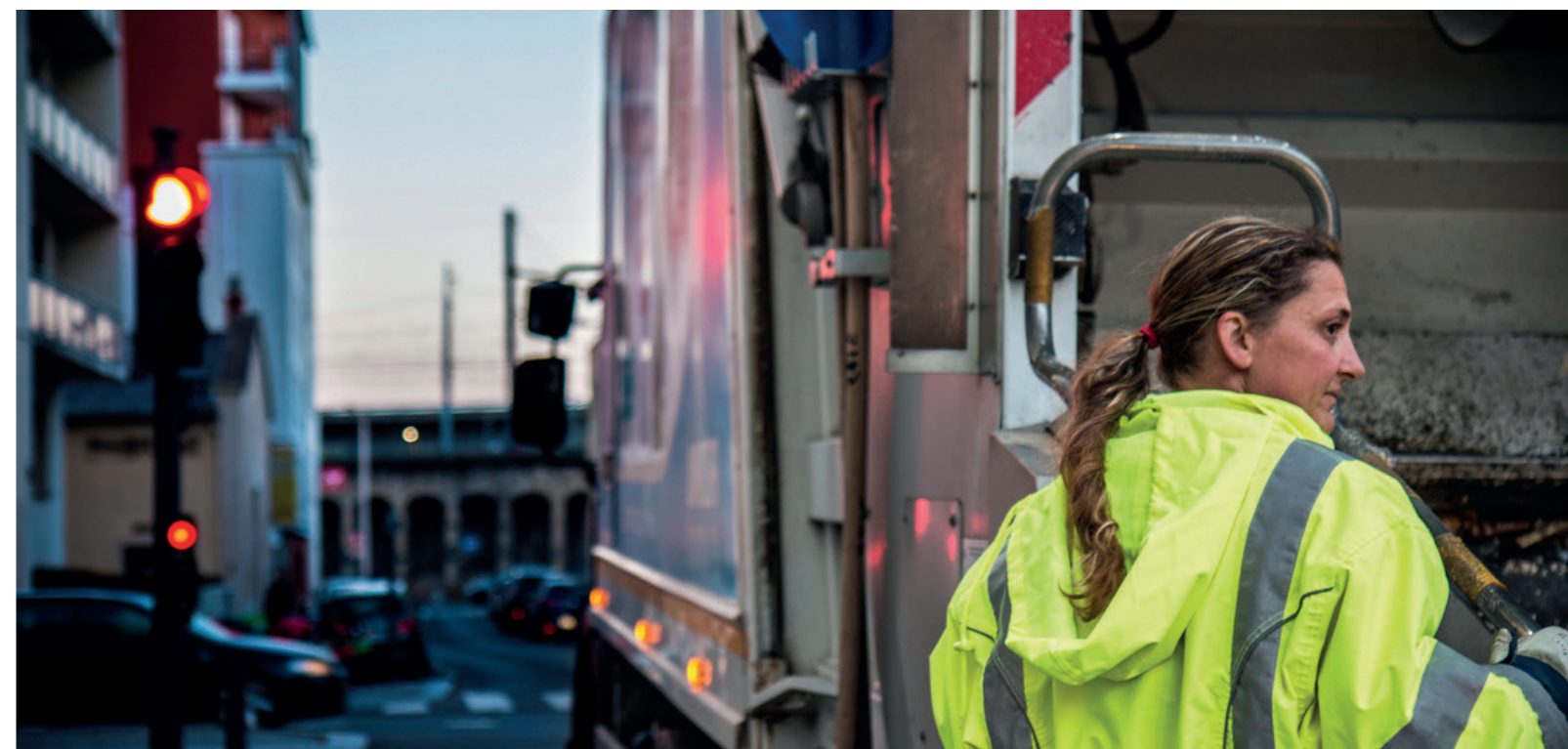
En France, Pizzorno Environnement dépend majoritairement de la convention collective du Syndicat National des Activités du Déchet (SNAD). Il participe aux commissions paritaires de négociation de la branche (CPPN), ainsi qu'aux négociations paritaires nationales sur l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP). La politique du temps de travail s'inscrit dans le respect des dispositions légales de chaque pays et, le cas échéant, celles de la Convention Collective.



2 504

Collaborateurs dont

8,2% de femmes



La diversité et l'égalité professionnelle

Pizzorno Environnement conçoit la diversité des équipes comme une source de richesse culturelle, d'équilibre et de bien-être, participant à sa performance globale. Le Groupe applique un principe de non-discrimination dans le recrutement, la rémunération ou encore la formation, formalisé notamment dans l'accord annuel sur l'égalité professionnelle signé en 2021 et dont une version actualisée a été renouvelée en décembre 2022 pour une durée de 3 ans. Dans le cadre de l'accord signé fin 2020 et portant sur la qualité de vie au travail, le droit à la déconnexion et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Groupe a réaffirmé son engagement pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, au travers du processus de recrutement ainsi que dans l'application quotidienne des grands principes de non-discrimination.

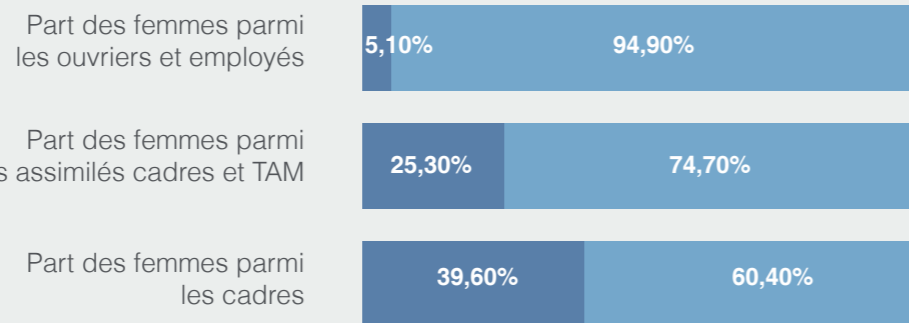
A ce titre, le Groupe s'est engagé, en complément du code de bonne conduite en matière de recrutement transmis aux managers, à mettre en place une sensibilisation sur les thèmes de la diversité et de la mixité ainsi qu'un rappel de la législation en vigueur en termes de non-discrimination. Cette sensibilisation a pour objectif

de faire connaître et mieux appréhender les différents concepts que couvre la diversité et de faire prendre conscience de l'existence des différentes discriminations, de l'impact des représentations et des stéréotypes. Elle vise aussi à faire comprendre les différents mécanismes de production des discriminations afin que chacun puisse agir et maîtriser ses propres stéréotypes. Elle permet enfin de connaître les principaux critères de discrimination et le cadre légal existant.

Pizzorno Environnement accorde une importance particulière à la féminisation de ses effectifs, et s'applique à donner l'exemple au plus haut niveau en se dotant d'un CODIR composé à **43%** de femmes dont la Présidente et la Directrice Générale Adjointe aux Finances.

Pour l'année 2022, Pizzorno Environnement a obtenu sur l'index de l'égalité professionnelle un score de **89 sur 100**. Supérieur à 85, ce score positionne le Groupe en adéquation avec les attentes du gouvernement.

Part des femmes par CSP en 2022



■ Femmes ■ Hommes



Grand jeu-concours

Pendant la SEEPH* 2022, testez vos connaissances sur le handicap en participant au grand jeu-concours Handipoursuite !

Des coffrets cadeaux sont à gagner !

Quel est le point commun entre Marilyn, Monroe et Molière ?

Du 14 au 27 novembre, challengez vos collègues et gagnez le plus de points pour obtenir un prix.

Pour (re)jouer, scannez le QR Code

À la fin de la partie, merci d'indiquer votre nom, prénom et site.

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

*Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

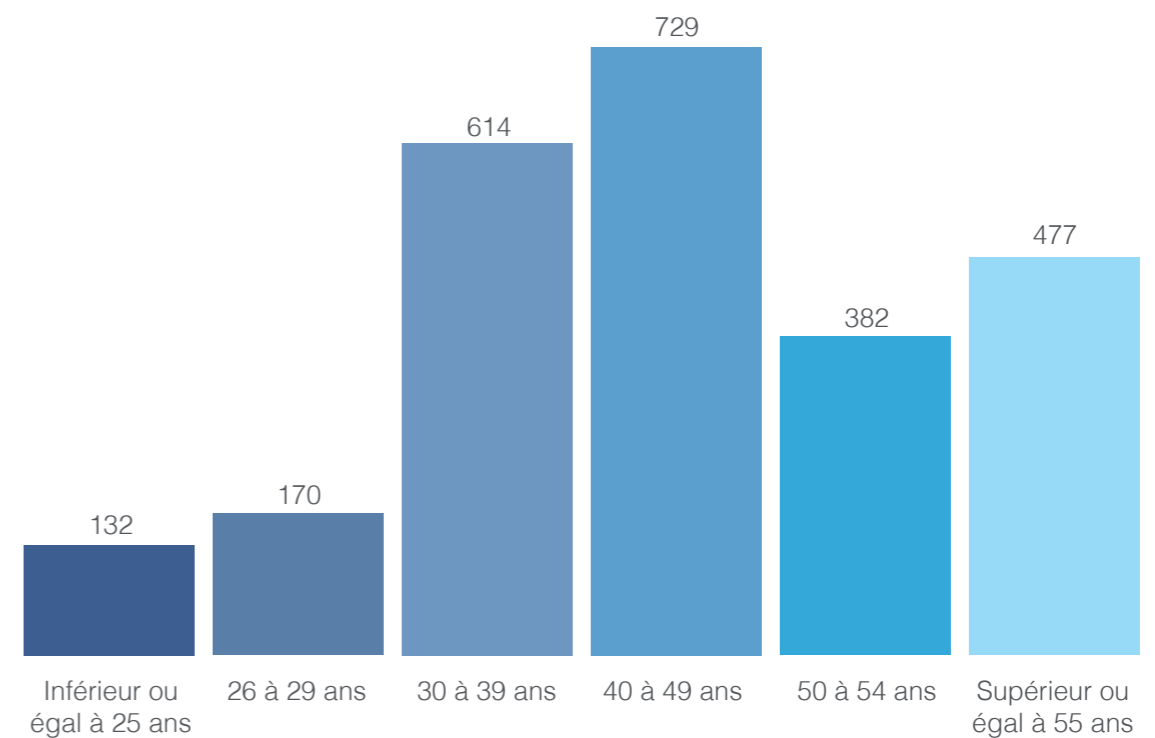
En 2022, Pizzorno Environnement a participé au projet « Parlons d'elles » mis en place par la région PACA. Ce projet a pour objectif de valoriser l'égalité professionnelle homme/femme et notamment la mixité au travail en mettant en lumière des femmes exerçant des métiers habituellement occupés par des hommes. Deux salariées du Groupe ont accepté d'être photographiées dans leur environnement professionnel afin de promouvoir leur métier.

Au-delà du travail réalisé sur l'égalité de traitement, le Groupe promeut la diversité et l'inclusion au travers de ses partenaires, des acteurs spécialistes du recrutement et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap tels que CAP EMPLOI.

Le Groupe a participé en novembre 2022 à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH 2022), via deux actions principales :

- La participation au jeu Handipoursuite. Ce jeu avait pour objectif de favoriser l'inclusion et valoriser la différence au sein des équipes. Ce jeu a été largement suivi avec plus de 536 parties jouées et 9112 questions répondues.
- La participation au Duoday, dont le principe était d'organiser des duos entre un salarié de l'entreprise et une personne en situation de handicap le temps d'une journée.

Répartition de l'effectif du Groupe par tranche d'âge en 2021



Maintenir le dialogue et la cohésion sociale

Dans un souci de préservation du bien-être de ses collaborateurs et afin de garantir les meilleures conditions de travail, le Groupe s'applique chaque année à s'adapter au plus tôt aux évolutions de la législation française. Des réunions trimestrielles sont organisées pour favoriser le droit d'expression directe et collective.

En 2022, lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO), des mesures visant à améliorer la mobilité des collaborateurs entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail ont été abordées. Ces négociations ont abouti à un accord d'entreprise en 2023, qui vise à accorder un forfait mobilité douce pour chaque salarié ne disposant pas d'un véhicule de fonction. Concrètement, ce forfait d'un montant de 150 euros pourra permettre de réduire les coûts liés au covoiturage, à l'utilisation de transports en commun, à l'achat d'une trottinette ou d'un vélo ainsi qu'à l'achat d'accessoires en lien avec ceux-ci pour faciliter les trajets domicile/lieu de travail.



Les accords collectifs et événements sociaux

Pour accompagner le dialogue et la cohésion sociale, Pizzorno Environnement dispose de 11 accords collectifs signés par toutes les parties prenantes concernées, dont l'un est dédié à la santé et la sécurité des salariés, et deux à la mise en place des Instances Représentatives du Personnel (IRP). Le dernier accord en date est celui signé en décembre 2022 dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire (NAO). Il couvre les enjeux de la qualité de vie au travail, du droit à la déconnexion ainsi que de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et porte sur la période 2023-2025. S'inscrivant dans la continuité de l'accord précédent, il introduit de nouveaux droits pour les salariés, en offrant à titre d'exemple la possibilité aux femmes enceintes de réduire d'une heure leur temps de travail quotidien à partir de la 23ème semaine de grossesse.

Le 26 septembre 2022, l'exploitation de Dragui-Transports, filiale de Pizzorno Environnement à La Seyne-

sur-Mer a connu un mouvement social conduisant au blocage de ses activités par des salariés grévistes et des personnes extérieures à l'entreprise suite à un préavis de grève de la CGT et de la CFTC. Face à cette situation, la société a été contrainte de faire constater par un huissier l'entrave faite de manière répétée à la liberté des salariés non-grévistes d'exercer leur activité professionnelle et l'obstacle fait à la libre circulation des véhicules et des personnes.

Suite à l'ordonnance du tribunal de cesser immédiatement les entraves à la liberté du travail et à la libre circulation des biens et marchandises, le Groupe a pu reprendre ses activités l'après-midi du 30 septembre.

Une grève a également eu lieu à l'agence de Vitry et s'est déroulée entre le 24 octobre et le 29 octobre 2022. Celle-ci a pris fin à la suite de l'accord trouvé à l'issue des négociations entre la Direction de Pizzorno et l'organisation syndicale.

5.2 Développer le capital humain

Attraction et fidélisation des talents

Pizzorno Environnement a été reconnu, cette année encore, comme l'un des meilleurs employeurs de France dans le secteur de l'environnement par le magazine Capital. Le Groupe a progressé d'une place dans le classement par rapport à 2021, et se classe deuxième de sa catégorie. Ces évolutions résultent en partie de la démarche de Marque employeur mise en place par le Groupe qui vise à attirer et conserver les talents.

Afin de mieux faire connaître les métiers du Groupe, Pizzorno Environnement participe régulièrement à des forums pour l'emploi et ouvre les portes de ses sites comme le centre de tri et de valorisation du Muy.

Des indicateurs en progression par rapport à 2022



nouvelles embauches en 2022 contre 1382 en 2021 dont 38% en CDI



départs en 2022 contre 1236 en 2021 soit un taux de rotation de **7,95%** contre 8,57% en 2021.

Politique de rémunération et avantages sociaux

Pizzorno Environnement a mis en place une politique de rémunération attractive avec des taux horaires supérieurs aux minima légaux et conventionnels du secteur. En moyenne, les salaires de base sont supérieurs de 17% au SMIC pour la catégorie « ouvrier » et de 12% pour la catégorie « employé ».

Au regard du contexte d'inflation connu en 2022, le Groupe Pizzorno a décidé de revaloriser à deux reprises les salaires du CSE1 de l'UES au cours de l'exercice 2022. Une première augmentation a eu lieu en janvier 2022 de 3%, puis une seconde en août 2022 de 3% également, portant la revalorisation globale à 6% sur l'année 2022.

Le personnel d'exploitation dispose de divers avantages en complément du salaire de base. Tous les salariés de l'UES (Unité Economique et Sociale), sous condition d'ancienneté et selon les résultats du Groupe, bénéficient d'une prime d'intéressement, d'une participation aux bénéfices, d'une prime de 13ème mois et d'une mutuelle ainsi que d'un package social complémentaire composé notamment d'un CET, d'un PEE, d'un PERCO avec abondement de l'employeur.

En 2022, le taux d'absentéisme s'élève à 6,85%, un chiffre en hausse de 10% par rapport à 2021.



Formation et gestion des compétences des collaborateurs

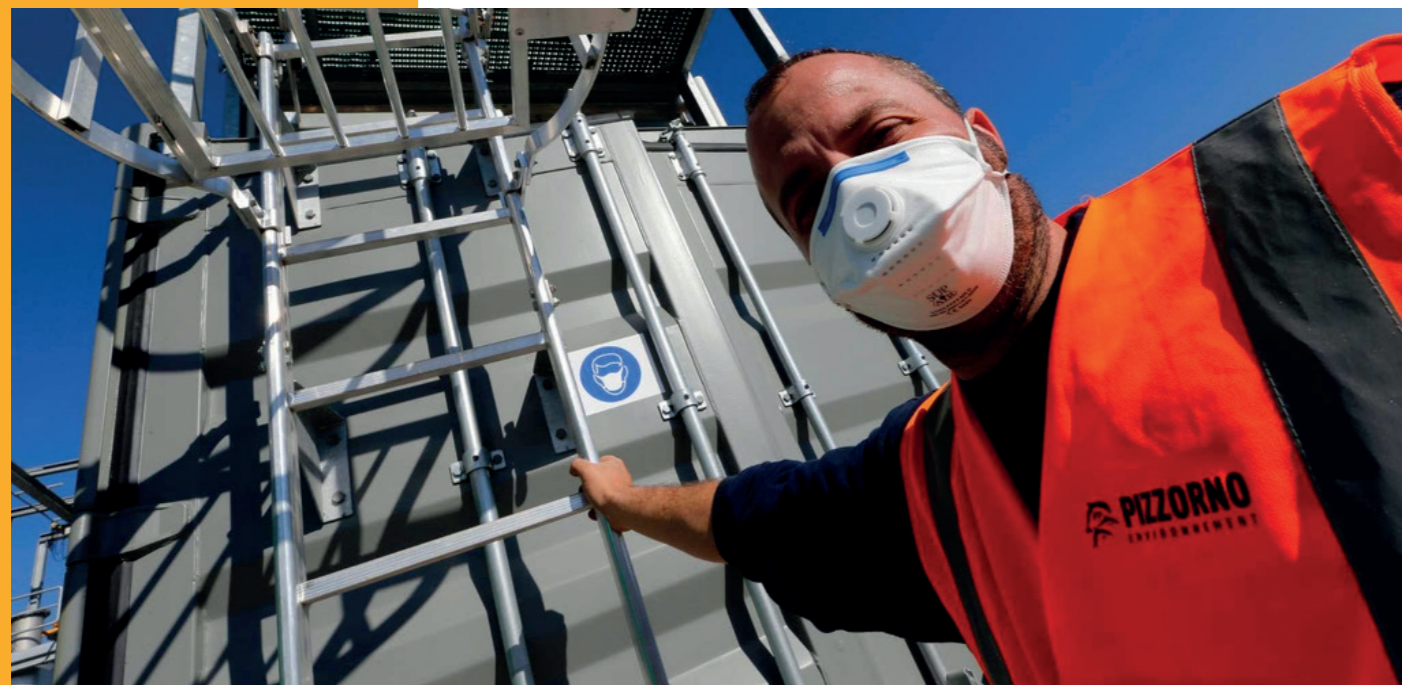
La formation a pour objectif d'accompagner les employés dans l'évolution de leurs métiers, et notamment dans la transition technologique engagée au sein du Groupe afin de mieux pérenniser les emplois. Le plan de développement des compétences du Groupe s'articule autour de trois objectifs :

- Le premier concerne les formations qui relèvent d'obligations de l'employeur, avec notamment des actions d'adaptation du poste de travail, liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi et au cadre réglementaire. Elles permettent d'acquérir des compétences directement utilisables dans le poste et peuvent également permettre d'obtenir des blocs de compétences d'une certification professionnelle enregistrée au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- Le second concerne les formations qui vont au-delà des obligations de l'employeur et intègre des actions de développement de compétences qui dépassent la qualification professionnelle du collaborateur. Il s'agit des compétences techniques directement liées aux différents métiers de l'entreprise. Cette catégorie inclut également des actions d'évaluation et de formation permettant l'accès au socle de connaissances et de compétences.
- Le troisième concerne l'investissement dans la formation des managers. Le Groupe a poursuivi son programme d'accompagnement et de professionnalisation

des managers de proximité lancé en 2019. En 2022, 26 managers de proximité étaient concernés par la formation qui sera renouvelée en 2023. Ils ont ainsi pu suivre près de 80 heures de formation, réparties en 7 modules de 1 à 2 jours, mêlant théorie et cas pratique pour un meilleur encadrement de leurs équipes respectives.

Le Groupe souhaitant développer ses actions en faveur de la formation et la gestion des compétences des collaborateurs, le nombre d'heures de formations suivies est passé de 18 658 heures en 2021 à 26 070 heures en 2022, soit une augmentation de 40 %. De plus, un accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) a été négocié sur le dernier trimestre 2022 et signé en 2023. Il vise à adapter les recrutements et le plan de formation aux évolutions des métiers. Il s'agit d'une démarche de gestion des emplois et des compétences dont la finalité est d'assurer la meilleure adéquation des ressources aux besoins actuels ou futurs de l'entreprise déterminés par les orientations stratégiques du Groupe.

En 2022, Pizzorno Environnement a renforcé son recours aux contrats d'alternance, avec 10 contrats signés au cours de l'année portant le nombre de contrats d'alternance à 18 soit une augmentation de 50% par rapport à 2021. Le Groupe souhaite poursuivre cette dynamique afin de favoriser l'insertion des jeunes.



5.3 Préserver la santé, le bien-être et la sécurité des collaborateurs

Pizzorno Environnement s'engage pour la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs et met en œuvre différentes actions pour prévenir les risques, renforcer la culture de sécurité et améliorer la qualité de vie au travail. Cet enjeu est piloté par la Direction QHSE du Groupe qui définit les orientations stratégiques et s'assure de leur déploiement sur l'ensemble des agences.

Renforcer la culture de sécurité au travail du Groupe

Les activités de Pizzorno Environnement présentent par leur nature des facteurs de risques d'accidents pour les agents ainsi que pour les usagers (risques routiers, risques liés à la manipulation et troubles musculo-squelettiques, risques mécaniques liés aux machines, risques de chutes, risques liés à la co-activité véhicules, engins, piétons etc.). La prévention de ces risques est une priorité pour le Groupe qui entend renforcer sa culture santé et sécurité par le biais de deux axes :

- Le Groupe opère depuis plusieurs années un changement dans sa culture sécurité. Cette transformation se traduit par la supervision directe du comité de direction des politiques et des plans d'actions relatifs aux enjeux de santé et sécurité. Ceci permet de coordonner le pilotage de la sécurité au niveau du Groupe.
- Des objectifs de sécurité sont définis au niveau du Groupe puis déclinés pour l'ensemble des agences avec l'objectif de responsabilisation croissante du management de proximité. Ils sont accompagnés de mesures incitatives pour les équipes telles que des challenges sécurité au sein des agences. Ces défis donnent lieu à l'attribution de récompenses pour les collaborateurs ayant atteint leurs objectifs. Ainsi, le Groupe incite à la mobilisation de l'ensemble de ses équipes dans la lutte contre les accidents du travail.

En 2022, la formation du management aux consignes et procédures de sécurité s'est poursuivie. La réalisation de réunions régulières sur la thématique de la sécurité au sein des agences entre les salariés et leurs managers a été généralisée, ainsi que les suivis de prestation et visites de sécurité.

De plus, un travail de simplification et d'harmonisation des consignes de sécurité a été réalisé auprès de l'ensemble des agences.

Ce travail d'harmonisation va permettre d'analyser plus finement les performances de chaque agence afin de partager les bonnes pratiques mais également d'identifier des actions personnalisées pour les agences les plus accidentogènes.

Le Groupe a mis en place depuis 2020 l'indexation d'une partie de l'intéressement sur des objectifs sécurité qui sont déclinés par agence. En 2022, sur le périmètre France, le taux de fréquence a baissé de 9% tandis que le taux de gravité a augmenté de 12%. Aucune évolution dans les typologies de blessure n'explique la hausse du taux de gravité, qui est principalement due à un temps d'arrêt moyen plus long.

Pizzorno Environnement, engagé pour la prévention des risques professionnels

Taux de fréquence des accidents du travail	Taux de gravité des accidents du travail	Nombre d'accidents avec arrêt	Heures d'absence pour maladie professionnelle ¹⁴
48,33	5,30	178	7 561

Le Groupe a également poursuivi les formations liées à la sécurité avec 70% du total des heures de formation dédiées à cette thématique sur l'année 2022. Le nombre d'heures de formation sur la sécurité a augmenté en 2022 de 40%, ce qui témoigne de la volonté du Groupe d'agir sur cet enjeu. Cette augmentation a été permise par l'embauche d'une personne dédiée à la formation qui couvre les thématiques santé et sécurité.

Par ailleurs, le Groupe s'est donné comme enjeu prioritaire, la sécurité lors des collectes, en généralisant notamment au sein de ses agences l'identification de «

points noirs ». Ceux-ci correspondent à des situations de travail qui présentent des risques d'accidents, soit pour les salariés soit pour les usagers, que des actions de prévention doivent corriger. Le Groupe a renforcé en 2021 son dialogue avec les collectivités et les autorités locales idoines pour améliorer la gestion de ces points noirs, avec un focus particulier sur la suppression des marches arrière des véhicules et identifier les aménagements à envisager. Ce travail s'est poursuivi au cours de l'année 2022. A date, 100% des sites de collecte du Groupe font l'objet d'un plan de surveillance des points noirs.

Zoom sur la suppression des marches arrière

Les marches arrière réalisées durant les tournées de collecte présentent des risques majeurs pour le ripeur ou le riverain. Pour réduire ce risque, Pizzorno Environnement a procédé à un travail de recensement exhaustif de toutes les marches arrière de ses marchés et a initié avec les collectivités clientes les démarches communes pour les supprimer. Parmi les solutions alternatives, on peut citer l'utilisation de mini-véhicules de collecte, l'aménagement de raquettes de retournement au bout des impasses, ou encore la création de point de regroupement des bacs de collecte.



Des plans d'actions dédiés aux risques de chutes et de déplacements ont également été activés dès 2021 au sein des agences, ce risque représentant plus du tiers des accidents au sein du Groupe. Les actions permettent de traiter ce risque sous différents angles : rappel des risques et des consignes aux salariés (ne pas se précipiter, ni sauter, ni courir, respecter les 3 points d'appui, être vigilant à l'environnement etc.), généralisation des suivis de prestations incluant le contrôles de l'application de ces consignes, sensibilisation de l'encadrement sur les comportements risqués qui doivent être contrôlés et corrigés lors de ces suivis de prestation, ou encore mise en place d'une communication de « débanalisation » de ces accidents. De plus, certaines agences ont mis en place en partenariat avec la CAR-SAT¹⁵ des démarches pour lutter contre les troubles musculosquelettiques.

Enfin, en 2022 un dispositif d'accompagnement des personnes de retour d'un arrêt de travail a été défini et sera mis en place en 2023. Celui-ci vise les salariés victimes d'un accident longue durée ou polyaccidentés et contient deux mesures phares :

- Le maintien d'une communication régulière avec le salarié lors de son arrêt de travail ;
- Une procédure d'accueil du salarié à son retour d'arrêt de travail, en présence de l'encadrement, afin de discuter de l'accident et des mesures correctives à prendre pour éviter que celui-ci ne se reproduise.

L'efficacité de ces actions n'est pas immédiate et pourra être évaluée plus finement courant 2023, néanmoins une tendance à la baisse se dessine déjà sur les résultats 2022 par rapport à l'année 2021 sur les accidents du travail liés aux chutes.

Améliorer le bien-être des collaborateurs

Au-delà des actions menées pour prévenir les risques professionnels et garantir la santé et la sécurité des collaborateurs, Pizzorno Environnement agit sur des thématiques clés telles que le droit à la déconnexion, et l'articulation vie professionnelle – vie personnelle pour améliorer le bien-être de ses collaborateurs. Un accord triennal portant sur la qualité de vie au travail, sur le droit à la déconnexion au travail et sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé en 2022.

Avec l'objectif de garantir un bon environnement de travail, le Groupe accorde une attention particulière aux conditions d'utilisation des outils numériques pour éviter

qu'ils empiètent sur la vie privée des collaborateurs. A ce titre, il limite l'accès des collaborateurs à leur messagerie entre 19h et 07h.

Depuis plusieurs années, il a également instauré pour les collaborateurs du siège, une plage horaire de prise de poste d'une durée d'une heure, entre 08h et 09h. L'engagement pour garantir le droit à la déconnexion a été renouvelé via le nouvel accord triennal.

Pour continuer d'améliorer l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale, le Groupe s'engage à organiser un entretien de « retour à l'activité professionnelle » lors des réintégrations des collaborateurs de re-

tour d'un congé maternité. Un entretien de « parentalité » est également prévu avant le départ en congé maternité ou parental. Pizzorno Environnement a également pris des mesures concernant l'aménagement d'horaires des réunions, l'amélioration des conditions de travail ou l'optimisation des déplacements professionnels. L'ensemble de ces mesures concourent à améliorer la qualité de vie au travail. L'accord de décembre 2022 renforce ses actions dans ce domaine en proposant notamment à toute collaboratrice enceinte en faisant la demande, de bénéficier d'une réduction de son temps de travail journalier d'une heure à partir de la 23ème semaine de grossesse ou la mise en place d'un horaire de début de poste décalé d'une heure le jour de la rentrée scolaire pour le salarié parent d'un enfant âgé de 10 ans maximum.

Par ailleurs, Pizzorno Environnement reste mobilisé pour la prévention du harcèlement sexuel et moral. Le Groupe a mis en place des référents dédiés à la question du harcèlement auprès desquels les présumées victimes peuvent s'adresser. Le référent est la Directrice Ressources Humaines du Groupe. Deux autres collaborateurs du Groupe, dont l'un appartenant au périmètre du CSE 1 et l'autre CSE 2, ont été désignés pour être les référents harcèlement moral et sexuel. Le rôle des référents, en cas d'alerte reçue, est d'écouter, conseiller et orienter les interlocuteurs et interlocutrices tout en veillant à maintenir un environnement de confidentialité, neutralité et bienveillance.

En 2022, le Groupe a réaffirmé sa mobilisation contre le harcèlement sexuel ou moral par une campagne de communication et de sensibilisation déployée sur l'ensemble de ses agences. La désignation de référents intégrés dans un processus d'alerte permet de signaler les situations de harcèlement. La procédure s'appuie sur le respect de la confidentialité et la qualité d'écoute.

Depuis 2021, une assistance sociale effectuée des permanences sur les agences de Draguignan et Fréjus



mise à disposition par l'UPV et MEDEF afin d'accompagner les collaborateurs dans différents domaines tels que la vie familiale (maternité, scolarité, deuil, etc.), le budget (conseil en gestion, surendettement, etc.), le logement (logement social, location, déménagement, etc.), la santé (maladie, inaptitude au poste, invalidité, handicap, etc.), ou encore la retraite (reconstitution de carrière, montage et suivi des dossiers, etc.). Ce dispositif existe également sur le centre de tri du Muy et a vocation à se développer afin qu'un plus grand nombre de collaborateurs puissent en bénéficier.



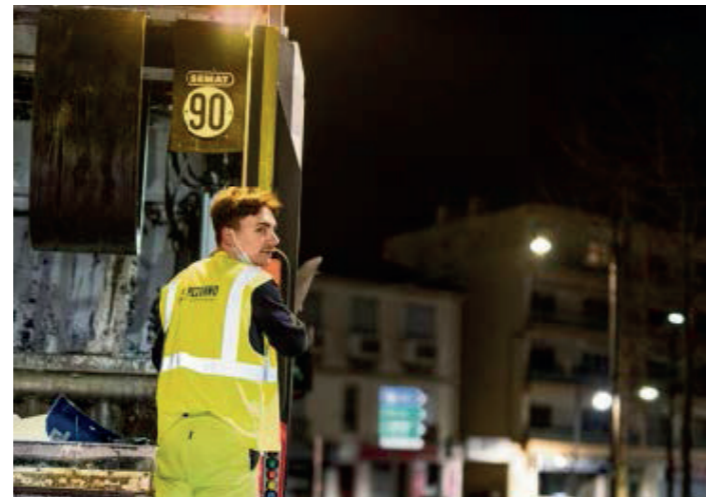
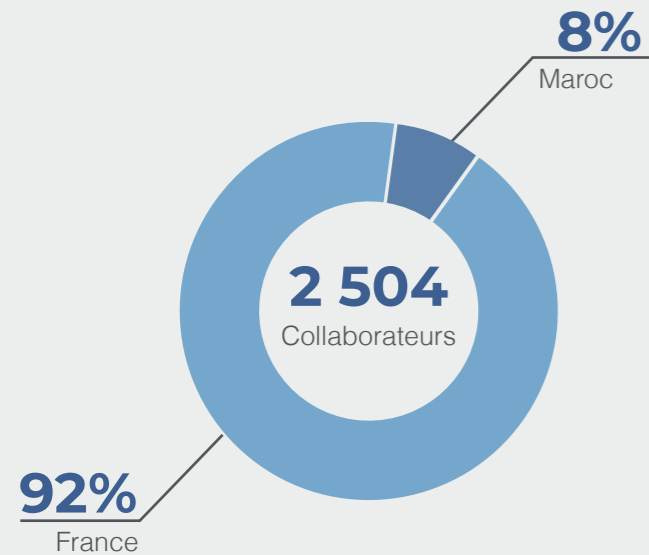
5.4 Contribuer au développement des territoires

Parce que les différentes activités du Groupe consistent à améliorer la qualité de vie de chacun, elles ne sauraient s'arrêter à l'exécution seule de ses missions premières. Ainsi, le Groupe est naturellement impliqué dans la vie locale et contribue à la vitalité économique et sociale des territoires.

L'inclusion sociale et l'insertion économique

Fort de son ancrage territorial important, Pizzorno Environnement est un acteur de l'emploi local reconnu, engagé pour l'insertion professionnelle et des personnes éloignées de l'emploi. Le Groupe est signataire de la charte de la diversité et mène une politique volontariste tout en luttant contre les formes de discrimination existantes.

Ancrage territorial : répartition de l'effectif par zone géographique



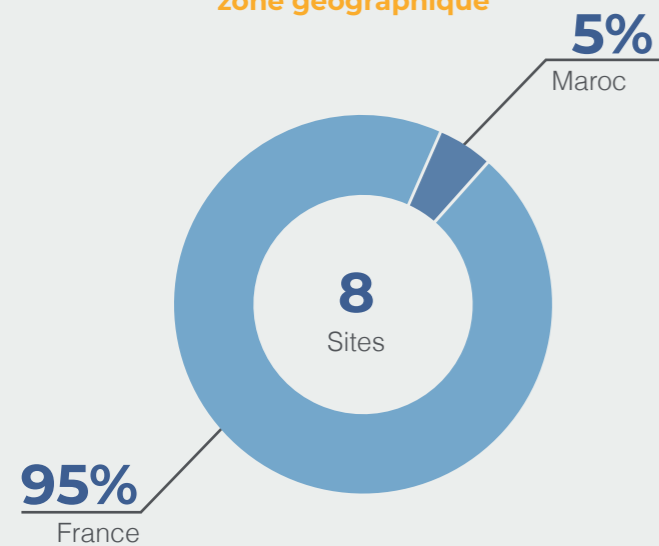
En 2022, le Groupe a poursuivi ses collaborations avec des associations comme Corail ainsi que ses partenariats avec Adecco France et ID'EES (filiale d'Adecco). Pizzorno Environnement est partenaire de l'association depuis 2008 et a, dans le cadre de la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi, pérennisé 68 contrats en CDD et CDI depuis cette date.

Pizzorno Environnement agit aussi pour l'insertion professionnelle et comptait en 2022 parmi ses effectifs 208 collaborateurs avec des profils « éligibles insertion ».

Dans ce cadre, le Groupe a participé en juin 2022 à la semaine de l'énergie et de l'économie verte en animant au centre du tri du Muy une matinale « découverte des métiers » auprès de dix demandeurs d'emploi. Cette initiative a été réalisée en partenariat avec le Pôle Emploi du Cannet des Maures qui a identifié les demandeurs d'emploi susceptibles d'être intéressés par une opportunité professionnelle au sein du Groupe afin de les convier à l'événement.

En interne, le Groupe favorise l'arrivée dans le marché de l'emploi des jeunes en accueillant et en formant à ses métiers des stagiaires et des apprentis. En 2022, Pizzorno Environnement a accompagné une cinquantaine de stagiaires et apprentis. Le Groupe entend continuer à développer son offre de contrats d'alternance pour favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

Répartition du nombre de sites par zone géographique



Mécénat et partenariats associatifs

Au-delà de ces initiatives ponctuelles, Pizzorno Environnement mène des actions de sponsoring et de mécénat. En 2022, le Groupe compte 54 partenariats, soit une progression de 50% suite à la reprise des activités culturelles et sportives après la période COVID et au soutien à de nouvelles structures.

Parmi ces partenariats, les trois suivants peuvent être cités :



Culture : Les nuits blanches du Thoronet

Le Groupe soutient depuis plusieurs années le festival de musique « Les nuits blanches du Thoronet ».

Cette manifestation populaire permet de créer un lien social à travers les musiques actuelles en essayant de dégager à l'issue des concerts une aide financière pour soutenir des projets humanitaires au Burkina Faso afin de lutter contre la malnutrition et la maladie du Noma qui sévit dans ce pays.

L'ambition des organisateurs est de faire participer toute une population afin qu'elle se sente impliquée entièrement dans cette action et qu'elle soit actrice au même titre que les organisateurs et les artistes.

Citoyenneté : Don aux réfugiés d'Ukraine

En mars 2022, les dirigeants du Groupe ont remis un chèque de 10 000 € aux responsables du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Draguignan. PIZZORNO Environnement a souhaité apporter sa contribution à l'engagement du CCAS et de ses personnels pour l'accueil de familles ukrainiennes sur le territoire dracénois.



Sport : SRVHB - Saint-Raphaël Var Handball

Le Groupe est partenaire maillot du club évoluant dans la plus haute division nationale. Au-delà de son parcours sportif dans les championnats nationaux et européens, le SRVHB mène des actions citoyennes auprès de différents publics locaux : World Clean-up Day, don pour l'œuvre des Pupilles, aux enfants malades dans les hôpitaux. Le club est également signataire du programme éco-responsable du handball français : Zone verte.

6. Indicateurs de performance et note méthodologique

6.1 Note méthodologique

Les filiales du Groupe Pizzorno Environnement

Les filiales		
Pôle Services	Pôle Industrie	Pôle International
Pizzorno Global Services Dragui-transports Propolys Deverra	Valeor Azur Valorisation Abval	Segedema Teorif TEOMARA TEODEM
Pizzorno Environnement Eau et Assainissement (PEEA) Spanc Sud Exa'Rent Dragui-Gaz SAMNET	Zephyre (gestion de l'UVE de Toulon) Valteo	

Analyse de matérialité et des risques et opportunités principaux liés au développement durable de Pizzorno Environnement

Objectif de la démarche

En 2021, dans le cadre de la mise à jour de l'analyse matérialité, Pizzorno Environnement a sollicité le soutien d'un tiers externe afin d'organiser la consultation de ses parties prenantes internes et externes. Ce dernier était en charge de la supervision de l'évaluation des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. La présente note a pour objectif de donner les détails méthodologiques du projet.

L'analyse de matérialité

Pizzorno Environnement a choisi de recourir à un cabinet de conseil, Mazars, pour réaliser l'analyse de matérialité. Celle-ci s'est déroulée en 4 étapes :

1. L'identification des enjeux RSE et des parties prenantes à consulter.

Basée sur une analyse de l'existant et tenant compte des standards de référence ainsi que d'un benchmark de 13 entreprises, 28 enjeux ont été identifiés, répartis selon quatre grandes thématiques : environnement, gouvernance, social et sociétal.

2. La définition des modalités de consultations des parties prenantes

A cette étape, la liste des parties prenantes clés à consulter a été finalisée et deux modalités ont été arrêtées : la réalisation d'entretiens intégrant la notation des 28 enjeux selon 3 critères avec un focus sur l'impact du changement climatique, ainsi que l'envoi d'un questionnaire auto-administré concentré uniquement sur la notation des 28 enjeux selon 2 critères (importance et maîtrise).

3. Consultation des parties prenantes

26 entretiens ont été réalisés, dont 15 avec des parties prenantes externes. Le suivi et la relance des parties prenantes concernés par le questionnaire auto-administré destiné aux clients (publics et privés), ont permis un taux de participation de 43%.

4. Mise à jour de la matrice de matérialité

L'exploitation des résultats qualitatifs et quantitatifs a permis d'actualiser la matrice de matérialité. Cette dernière a été présentée, revue et validée par le Comité de Direction.

Limites de l'exercice

Il est important de garder à l'esprit les limites et biais potentiels de l'approche et d'ajuster la compréhension des résultats en conséquence. La principale limite de l'exercice de matérialité de Pizzorno Environnement tient à l'échantillon réduit de parties prenantes consultées, qui n'est de fait pas représentatif de l'ensemble des parties prenantes. Les résultats obtenus permettent néanmoins de donner des tendances et, en complément d'analyses plus qualitatives, de servir de base à l'élaboration de recommandations stratégiques.

Évolutions apportée pour l'exercice 2022

L'analyse de matérialité n'a pas été réalisée de nouveau dans son intégralité cette année. Néanmoins, un atelier regroupant les principales Directions du Groupe a permis d'échanger sur les éventuels ajustements à réaliser dans la cotation de l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes internes :

- L'enjeu « 9 – Recyclage et utilisation responsable des ressources en eau » voit son importance accrue en raison des contextes de sécheresse et de réduction de l'accès à la ressource en eau. Cet enjeu est donc catégorisé comme enjeu à suivre et non plus comme enjeu secondaire.
- L'enjeu « 23 – Egalité Hommes-Femmes » ne fait pas partie des enjeux sociaux majeurs du Groupe, la politique de rémunération uniforme appliquée limitant

Périmètre de reporting et vérification des informations extra-financières

Ce rapport a pour objectif de présenter les objectifs, engagements, actions et résultats en matière de RSE de Pizzorno Environnement pour l'année 2022, ainsi que de répondre aux exigences de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

Les données publiées dans ce rapport portent sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2022, à l'exception des données sur la consommation de l'eau qui peuvent être décalées de quelques mois pour des raisons de disponibilité des informations.

L'ensemble des activités et des filiales dont le Groupe a le contrôle opérationnel sont couvertes, y compris les filiales Exa'Rent et Dragui-gaz créées en 2019. Les filiales Zephyre et Dragui-gaz, détenues à 51% et 50% respectivement par Pizzorno Environnement et mises en équivalence dans le reporting financier, sont intégrées et consolidées globalement dans le reporting extra-financier.

le risque d'inégalité. Cet enjeu est donc catégorisé comme enjeu secondaire et non comme enjeu à suivre.

- L'enjeu « 19 – Protection des Droits de l'Homme » a été classifié comme enjeu secondaire et non plus comme enjeu à suivre en prenant en compte le fait que le Groupe exerce la majeure partie de ses activités en France et respecte donc des réglementations locales strictes.

L'analyse des risques et opportunités

L'identification des risques et opportunités principaux de Pizzorno Environnement en matière de développement durable a été menée à la suite de l'exercice de matérialité. Pour chacun des enjeux identifiés, les risques et opportunités associés ont été décrits et validés par la Direction Audit interne et RSE en collaborations avec les différentes directions responsables des thématiques. Les risques et opportunités associés aux enjeux les plus prioritaires pour Pizzorno Environnement ont été mis en perspective avec les politiques et plan d'actions de Pizzorno Environnement, ainsi qu'avec les indicateurs de performance. Cela a permis d'évaluer le niveau de gestion des risques et opportunités mis en place par Pizzorno Environnement pour chacun des enjeux de développement durable prioritaire.

La majorité des indicateurs sociaux et sociétaux couvrent les effectifs du Groupe en France et au Maroc. En revanche, pour des raisons pratiques de collecte et de disponibilité des données, les indicateurs environnementaux ne prennent en compte que les sites du territoire français. A titre d'information, l'activité au Maroc représente 2 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2022, 8% de ses effectifs et 22% des tonnages des déchets traités par le Groupe.

L'article L. 225-102-1 du code de commerce exige qu'un Organisme Tiers Indépendant vérifie les informations extra-financières publiées dans le rapport de gestion des entreprises concernées par la réglementation. Le rapport d'assurance relatif à la vérification des informations extra-financières est présenté ci-après.

Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour réaliser ce rapport, merci de contacter Mme. Maria Carrozza, Directrice Financière du Groupe, à l'adresse email suivante : m.carrozza@pizzorno.com

6.2 Tableaux des indicateurs de la performance extra-financière

Créer ensemble de la valeur et des relations de confiance				
Gouvernance, éthique et parties prenantes ¹⁷				
Indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2022/2021
Tonnage de déchets ménagers et assimilés collectés	Tonnes	831 647	811 687 ¹⁸	+2%
Taux de couverture ISO 9001 du chiffre d'affaires ¹⁹	%	87	89	-2%
Taux de renouvellement des marchés publics dans l'activité Services	%	89	81	+10%
Taux du montant des investissements consacré à l'innovation sur le chiffre d'affaires	%	0,86	0,84	+2%
Taux de réponses à la charte « engagement fournisseur »	%	93	90	+3%
Taux des cadres formés à l'éthique des affaires et aux risques de corruption	%	89%	72%	+24%

¹⁷ Périmètre France Sauf indication contraire

¹⁸ Données corrigées

¹⁹ Périmètre Groupe

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale ²⁰					
Économie circulaire et Eco-citoyenneté					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021 ¹⁴	Évolution 2021/2022
Tonnage total de déchets traités		T	647 654	611 364	6%
	Tonnage de matières valorisées	T	165 837	178 418	-7%
Dont :	Tonnage de déchets traités par incinération	T	211 448	226 502	-7%
	Tonnage de déchets traités par stockage	T	270 369	206 444	31%
Répartition des modes de traitement des déchets traités ²¹	Part des déchets traités par recyclage (valorisation matière)	%	26%	29%	-12%
	Part des déchets traités par incinération (valorisation énergétique)	%	33%	37%	-12%
	Part des déchets traités par stockage	%	42%	34%	24%

²⁰ Périmètre France sauf notification contraire

²¹ Données corrigées

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale ²⁰					
Économie circulaire et Eco-citoyenneté					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2022/2021
Tonnage des matières valorisées sorties		T	165 837	178 418	-7%
	Métaux Ferreux et non ferreux	T	13 660	12 625	8%
	Cartons & papiers	T	26 417	28 601	-8%
	Verre	T	30 929	31 835	-3%
	Plastiques	T	3 756	3 871	-3%
	Mâchefers	T	39 068	27 158	44%
Dont :	Bois et broyats de végétaux	T	22 304	31 984	-30%
	Déchets inertes	T	5 236	6 297	-17%
	Compost	T	10 172	21 772	-53%
	CSR et Biomasse	T	105,3	89,94	17%
	FFOM / Fermentescibles	T	2 223	0	100%
	Autres	T	11 967	14 186	-16%
	Valorisation électrique nette (valorisée en externe)	MWh PCI	75 648	81 225	-7%
Production d'énergie de l'UVE et de la centrale de cogénération d'Aboncourt	Valorisation thermique nette (valorisée en externe)	MWh PCI	44 845	48 397	-7%
	Valorisation thermique et électrique nette	MWh PCI	120 492	129 622	-7%
Valorisation énergétique du biogaz	Taux de valorisation du biogaz	%	78%	72%	8%
Ecologie Industrielle et Territoriale	Nombre de partenariats inscrits dans une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale	Nb	4	5	-20%
Eco-citoyenneté	Nombre de personnes sensibilisées à la prévention et au tri des déchets	Nb	2 258	1 215	86%

²⁰ Périmètre France sauf notification contraire

²¹ Données corrigées

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale					
Climat et énergie					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2022/2021
Émissions totales de Gaz à Effet de Serre ²²		TCO eq	119 076	125 174	-5%
Dont :	Émissions liées à la consommation d'électricité	TCO eq	594	457	30%
	Émissions liées à la consommation de gaz naturel	TCO eq	1 189	1 868	-36%
	Émissions liées à la consommation de carburant	TCO eq	28 219	26 907	5%
	Émissions liées au stockage	TCO eq	17 606	17 921	-2%
	Émissions liées au compostage	TCO eq	2 536	4 181	-39%
	Émissions liées à l'incinération de déchets par l'UVE	TCO eq	68 932	73 840	-7%
Consommation d'énergie	Somme des consommations d'électricité et de gaz naturel	MWh	15 671	16 266	-4%
Dont :	Part d'électricité issue d'énergie renouvelable	%	60%	17%	249%
Consommation de carburant par types	GNV et bio-GNV	T	1 653	1 699	-3%
	Dont la part de bio-GNV	%	17%	18%	-1%
	GPL	L	171	0	100%
	GNR	L	1 075 769	1 007 460	7%
	Gasoil	L	6 583 728	6 193 793	6%
	Essence	L	45 759	45 570	0%
	Consommation E85	L	1 924	813	137%
	Consommation Biodiesel (B10)	L	23 559	24 496	-4%

²² Résultats calculés sur les scopes 1 et scope 2, avec les facteurs d'émissions disponibles en mars 2023 et utilisés pour recalculer les données 2021

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale					
Contribution aux émissions de gaz à effet de serre évitées					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2021/2022
Émissions de GES évitées ^{23 24}		TCO ₂ eq	86 282	87 528	-1%
Dont :	Émissions évitées par la valorisation énergétique	TCO ₂ eq	16 515	17 685	-7%
	Émissions évitées grâce à la production de biomasse et de CSR	TCO ₂ eq	3	3	17%
	Émissions de GES évitées grâce au recyclage	TCO ₂ eq	69 472	69 275	0%
	Émissions de GES évitées grâce à la production de compost et d'amendement	TCO ₂ eq	291	566	-49%

²³ Les émissions évitées comprennent : les émissions évitées grâce à la valorisation thermique et électrique du biogaz sur les ICPE de stockage, les émissions évitées grâce à la production électrique et thermique de l'UVE, ainsi que les émissions évitées grâce à la valorisation matière.

²⁴ Résultats calculés avec les facteurs d'émissions disponibles en mars 2023 et utilisés pour recalculer les données 2021

Contribuer à la transition écologique tout en optimisant l'empreinte environnementale					
Capital naturel					
Indicateurs	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2022/2021
Part du Chiffre d'affaires du Groupe couvert par une certification ISO 14001 ²⁵		%	81%	84%	-4%
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement		K€	28 652	30 615	-6%
Consommation d'eau		m ³	157 905	152 120	4%
Dont :	Consommation d'eau pôle Services	m ³	86 881	83 658	4%
	Consommation d'eau pôle Industrie	m ³	69 700	67 309	4%
	Consommation d'eau Siège et Administratifs	m ³	1 324	1 153	15%
Pourcentage d'eau recyclée		%	36	38	-6%
Part des sites couverts par un plan de surveillance de la qualité des eaux		%	82%	89%	-8%
Volume de lixiviats traités		m ³	194 595	215 824	-10%
Concentration moyenne des émissions de polluants liées à l'incinération	Concentration moyenne en NOx	mg/Nm ³	70,9	68,6 ²⁶	3%
	Concentration moyenne en CO	mg/Nm ³	12,6	12,5	1%
	Concentration moyenne en dioxines	mg/Nm ³	0,005	0,009	-44%
	Concentration moyenne en HCl	mg/Nm ³	4,5	3,7	20%
	Concentration moyenne en pous-sières	mg/Nm ³	0,7	0,4	76%
	Concentration moyenne en SO2	mg/Nm ³	5,6	5,2	7%
	Ratio de NOx émis	kg/T	0,4	0,4	-5%
Emissions de polluants par tonnes de déchets incinérés	Ratio de SOx émis	kg/T	0,031	0,029	6%
	Ratio de HCl émis	kg/T	0,023	0,021	10%
	Ratio de poussières émises	kg/T	0,003	0,002	35%
Taux de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au GNV		%	23	23	-
Part des sites écologiquement sensibles couverts par un plan d'action biodiversité		%	100%	100%	-

²⁵ Périmètre Groupe²⁶ Données corrigées

Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation						
Emploi et cohésion sociale						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2021/2022
Effectif total au 31/12	Groupe		Nb	2504	2 252	11%
Répartition de l'effectif au 31/12 par zone géographique	France		Nb	2305	2 053	12%
	Maroc		Nb	199	199	0%
Répartition de l'effectif au 31/12 par pôle	Groupe	Siège et administratifs	Nb	185	174	6%
		Services	Nb	2134	1 899	12%
		Industries	Nb	134	130	3%
		Transport (Exa'Rent)	Nb	51	49	4%
Répartition par sexe	Groupe	Hommes	Nb	2299	2 064	11%
		Femmes	Nb	205	188	9%
Nombre d'embauches au total	Groupe		Nb	1 254	1 382	-9%
Répartition des embauches par type de contrat	Groupe	CDI	Nb	480	359	34%
		CDD	Nb	774	1 023	-24%
		Total ²⁷	Nb	978	1 236	-21%
Nombre de départs	Groupe	Dont démissions	Nb	54	39	38%
		Dont ruptures conventionnelles	Nb	13	15	-13%
		Dont licenciements/pertes de marchés	Nb	116	122	-5%
		Dont départs à la retraite	Nb	32	26	23%
		Dont départs en cours de période d'essai	Nb	16	17	-6%
		Nb de fin de CDD (en contrat) ²⁸	Nb	740	1 010	-27%
		Dont décès	Nb	7	7	0%
Taux de turnover (hors CDD) ²⁹	Groupe		%	7,95	8,57	-7%
Masse salariale ³⁰	Groupe		€	120 603 099	106 641 762	+13%

²⁷ Hors fin apprentissage, transfert sociétés et établissements et autre cas²⁸ Nouvel indicateur²⁹ Hors CDD, décès, transfert de sociétés et établissements, fin d'apprentissage et autre cas³⁰ Incluant les intérimaires

Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation						
Emploi et cohésion sociale						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2021/2022
Propotion Masse Salariale intérimaire	Groupe		%	14,9%	13,7%	+8%
Rémunération moyenne mensuelle par zone géographique	France		€	2 628 €	2 523 €	4%
	Maroc		€	445 €	451 €	-1%
Taux d'absentéisme	Groupe		%	6,85%	6,24%	10%
Proportion de femmes dans l'effectif par CSP	Groupe	Cadres	%	39,6%	40%	-1%
		Assimilés-cadres, TAM	%	25,3%	24,6%	3%
		Ouvriers et employés	%	5,1%	5,4%	-6%
Répartition de l'effectif au 31/12 par tranche d'âge	Groupe	< ou égal à 25 ans	Nb	132	119	11%
		26 à 29 ans	Nb	170	154	10%
		30 à 39 ans	Nb	614	566	8%
		40 à 49 ans	Nb	729	669	9%
		50 à 54 ans	Nb	382	320	19%
		> ou égal à 55 ans	Nb	477	424	13%
Index égalité H/F	France		Nb	89	89	0%
Accords collectifs signés	Groupe	Total	Nb	11	7	57%
		Dont Accords portant sur la santé/sécurité	Nb	6	1	500%

Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation						
Formations						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2021/2022
Formations dispensées	Groupe	Nombre d'heures totales	h	26 070	18 658	40%
		Effectif formé	Nb	2 092	1 607	30%
		Nombre moyen d'heures par salarié formé	h	12,5	11,6	7%

Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation						
Santé & sécurité						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2021/2022
Taux de fréquence	Groupe		%	48,33	53,83	-10%
Taux de gravité	Groupe		%	5,30	4,73	+12%
Nombre d'accidents avec arrêt	Groupe		Nb	178	198	-10%
Heures d'absence liées à des maladies professionnelles	France		Nb	7 561	6 922	+9%
Taux de couverture ISO 45001 ou OHSAS 18001 du chiffre d'affaires	Groupe		%	83	85	-2%
Proportion des heures de formation dédiées à la sécurité	Groupe		%	70	70	-
Taux des marches arrière recensées ayant été supprimées	France		%	24	16	+50%

Développer et protéger les collaborateurs et territoires d'implantation						
Territoires						
Indicateurs	Périmètre	Sous-indicateurs	Unité	Résultats 2022	Résultats 2021	Évolution 2021/2022
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un dispositif d'insertion professionnelle	France		Nb	208	204	+2%
Nombre de stagiaires formés par PIZZORNO Environnement	France		Nb	36	43	-16%
Taxe d'apprentissage	France		€	633 834	631 178	-
Nombre contrats alternance (en cours sur l'année correspondante)	France		Nb	18	12	+50%
Nombre de partenariats mécénats et sponsoring	France		Nb	54	36	+50%

7. Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la Vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans

le rapport de gestion groupe - Exercice clos le 31 décembre 2022

GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société Anonyme
109 rue Jean Aicard
83300 Draguignan

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1886 rév. 0 (Accréditation Cofrac Inspection, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

Le périmètre de reporting n'est pas homogène sur l'ensemble des informations sociales et environnementales. Le Maroc, représentant 8% des effectifs du groupe et 22% des tonnages des déchets traités par le Groupe, est exclu de certains indicateurs sociaux (dont absences liées aux maladies professionnelles et index égalité hommes femmes), sociétaux (territoires) et de l'ensemble des indicateurs de performance environnementale présentés.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la Direction :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification en application des dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative, et de la norme internationale ISAE 3000 (révisée - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre mars et avril 2023 sur une durée totale d'intervention de huit semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale.

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1.

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes³⁰. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.

- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.

³⁰ Informations qualitatives : Existence de démarches concernant les aspects suivants abordés dans la Déclaration : Surveillance des pollutions des sols ; Utilisation de ressources en eau (arrêtés sécheresse) ; Collecte, traitement et tri des déchets ; Management de la santé et sécurité (certification ISO 45001).

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants³¹, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³² et couvrent entre 35% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 2 mai 2023
L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés

Vincent Gros
Associé, Audit

Catherine Saire
Associée, Développement Durable

³¹ Informations quantitatives environnementales : Tonnage total de déchets traités et répartition des modes de traitement ; Tonnage des matières valorisées sorties ; Emissions de GES globales générées (scope 1 & 2) ; Somme des consommations d'électricité et de chaleur ; Consommation de carburants par type ; Part des sites couverts par un plan de surveillance de la qualité des eaux ; Consommation d'eau ; Pourcentage d'eau recyclée.

Informations quantitatives sociales : Effectif total au 31 décembre 2022 ; Nombre d'embauches ; Nombre de départs et répartition par type de motifs ; Nombre d'heures de formation et nombre moyen d'heures par salarié formé ; Taux de fréquence et taux de gravité des accidents de travail.

³² Entités sélectionnées : informations environnementales sur les sites d'Aboncourt, Pierrefeu et UVE Zéphire Toulon ; Informations sociales sur le périmètre France et Maroc.



PIZZORNO

ENVIRONNEMENT



www.pizzorno.com